# IstresMag

#338
OCTOBRE
2026

LE MAGAZINE MUNICIPAL
DE LA VILLE D'ISTRES
WWW.ISTRES.FR




# L'exploit

## VICTOIRE BOUCHARD NAGE POUR L'ÉTANG ET LE HANDICAP

**AUDIT**
Un constat en toute transparence **P. 12**

**RENTRÉE**
Favoriser l'inclusion **P. 14**



**L'Hôtel de Ville a fait le plein !**
*À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 19 septembre, l'Hôtel de Ville a ouvert ses portes au public. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une exposition retraçant l'histoire du lieu et des vestiges retrouvés sous la mairie lors de fouilles archéologiques d'avant chantier, ainsi que les coulisses de l'insitution. Un moment de découverte et de partage très apprécié du public.*


4. L'ACTUALITÉ
11. BRÈVES
12. AUDIT : UN CONSTAT EN TOUTE TRANSPARENCE
14. ÉDUCATION : LA RENTRÉE 2026/2027
16. ÉCONOMIE/EMPLOI/ FORMATION
18. AU FIL DE LA VILLE
24. CULTURE
26. PORTRAIT D'ICI
28. SPORTS
33. JEUX
34. AGENDA
36. CONSEIL MUNICIPAL EXPRESSIONS
38. ÉTAT-CIVIL BLOC-NOTE


**Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à istres-mag@istres.fr ou téléphoner au 04 13 29 50 03.**

Directrice de la publication **Marion Miguel Paredes** • Directrice de la communication, responsable de la rédaction des supports édités par la Ville d'Istres **Marie Gaidoukoff** • Rédacteur en chef **Éric Gavelle** • Journalistes **Laurent Alvernhe**, **Patrick Merle** • Photographes **Magali Bressy**, **Patrick Merle**, **Guillaume Petit**, **Éric Gavelle**, **Laurent Alvernhe**, **Nathan Martin** • Maquette et mise en page **Catherine Ballet** • Tirage 23 800 exemplaires • Photogravure et impression **Imprimerie Vallière**, Miramas • Dépôt légal BNF 14 avril 2026 N° ISSN 1245-1479

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

# édito

## La vérité et les efforts

En début de mandat, nous avons dû faire face à l'urgence : celle de rétablir l'équilibre de notre budget, alors que nous héritions de deux déficits majeurs. Celui du NEXUS, qu'il a fallu liquider sans délai, et celui du centre équestre du DEVEN, que nous avons sauvé *in extremis*.



Depuis, nous avons engagé une gestion très rigoureuse, sobre et économe, avec lucidité. Les deux audits réalisés, financier et RH, dressent un constat sans ambiguïté : la situation n'est pas viable.

Alors même que nos recettes progressent, nos dépenses explosent.

À cette réalité locale s'ajoute la crise métropolitaine : la Métropole peine à équilibrer son budget et a vu ses dotations diminuer de 120 millions d'euros en 2026. Une situation d'autant plus préoccupante que près de la moitié des recettes de fonctionnement de la Ville dépend de l'attribution de compensation versée par la Métropole, soit 57 millions d'euros.

Nous devons donc redoubler de vigilance. Cela implique des choix courageux : vente aux enchères, restructuration de l'administration et réformes budgétaires pour optimiser chaque euro dépensé.

**Cette exigence de responsabilité est la condition pour rétablir durablement nos finances.**

Cette exigence de responsabilité est la condition pour rétablir durablement nos finances et pouvoir financer, de manière viable, les projets que nous vous avons promis. Cette démarche vise à préserver nos services publics, notre capacité d'investissement et l'avenir de notre ville, durablement, avec rigueur. Dans cet océan de difficultés et ce brouillard d'incertitudes, le cap de la sobriété est celui qui nous mènera vers des mers plus calmes et agréables.

**Robin Prétot**
Maire d'Istres
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

# Des bacheliers istréens à l'honneur

Une centaine de nouveaux bacheliers istréens ont été reçus vendredi 10 juillet au Château des Baumes, à l'invitation d'Espace Pluriel Jeunes, pour la traditionnelle cérémonie destinée à saluer leur réussite au BAC. Les lycées Arthur Rimbaud et Pierre Latécoère ont cette année encore enregistré de très beaux résultats, avec plusieurs mentions « très bien ». Le maire d'Istres, Robin Prétot, a félicité les diplômés et les a encouragés à poursuivre leurs projets, tout en gardant un lien avec leur ville. Bravo à toutes et tous !



# Biennale Pulsion

Début juillet, le Pavillon de Grignan accueillait la Biennale adultes de Pulsion, placée cette année sous le thème « Sens dessus, dessous ». Pour cette édition, 13 professeurs ont imaginé et chorégraphié des créations pour plus de 300 danseurs, sous la coordination de Sophie Dalmasso. Un rendez-vous exceptionnel qui célèbre toute la richesse et la diversité de la danse : de la salsa au tribal, du contemporain au hip-hop, du modern jazz au flamenco... Tout le monde danse !





## Les « Jeudis de l'étang »

Le rendez-vous incontournable de l'été ! Du 16 juillet au 20 août, chaque jeudi, les « Jeudis de l'étang » ont invité le public à voyager à travers les grandes fêtes et traditions du monde. De la nuit mexicaine à l'ambiance irlandaise de la Saint-Patrick, du carnaval de Rio au festival Maohi, en passant par Venise et les couleurs de l'Inde, cette nouvelle formule a séduit un large public. Une programmation haute en couleur qui a offert de belles soirées estivales, conviviales et festives autour de l'étang.





## Fêtes d'Entressen

Début juillet, durant trois jours, les fêtes votives ont battu leur plein pour le plus grand plaisir des petits comme des grands : fête foraine, soirée mousse, concert, bal, abrivado... Tous les ingrédients étaient, une fois encore, réunis pour que la fête soit belle.

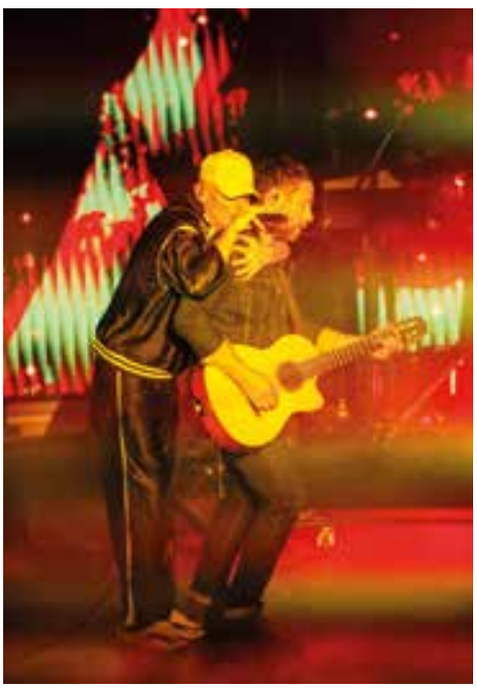

## Les Nuits d'Istres

Début juillet, le pavillon de Grignan a accueilli le public pour quatre soirées, chacune placée sous le signe d'un univers musical différent. Cette nouvelle édition du festival a ainsi proposé un voyage aux multiples couleurs : le style pop électro engagé de Suzane, la poésie et la douceur du répertoire de Gaëtan Roussel (photo), les rythmes latino-andalous de Kendji, puis l'univers intimiste et mélodique de la jeune Marine. Quatre artistes, quatre identités musicales, pour une édition riche en émotions et en découvertes, qui a une nouvelle fois fait vibrer le public des Nuits d'Istres.



## Jazz au Ranquet

Deux soirées exceptionnelles les 24 et 26 juillet sur la plage du Ranquet où mélodies et vagues se mêlent dans une ambiance unique… et les pieds presque dans l'eau !

## Les fêtes d'Istres

Du 31 juillet au 2 août, Istres était en fête ! Abrivado, Festival des rues de l'étang, course des garçons de café, pétanque, joutes, aïoli, spectacle équestre, traditions provençales, toro piscine et concerts ont rythmé ces trois jours de festivités. Point d'orgue de ce grand rendez-vous estival : une soirée de clôture exceptionnelle, avec plus de 300 drones illuminant le ciel de l'étang de l'Olivier. Une nouvelle édition des Fêtes d'Istres riche en traditions, en animations et en moments de partage.







## Istres commémore sa «libération» !

Dimanche 23 août, la ville a célébré pour la première fois sa «libération» en 1944 à travers une journée mêlant mémoire, histoire et animations. De Félix Gouin, ancien maire d'Istres, résistant et président du Gouvernement provisoire de la République, aux trois Istréens lâchement abattus par les nazis en fuite, en passant par les résistants et les Justes parmi les Nations, Istres a rendu hommage à celles et ceux qui ont incarné le courage et l'engagement pour la liberté.



©Carine Imbert

## Istres aux 1 200 ans de Radolfzell

La ville jumelle de Radolfzell a célébré les 12 et 13 septembre, ses 1 200 ans en associant Istres et Amriswil (ville Suisse jumelée à Radolfzell) aux festivités. Une délégation istréenne a partagé des produits provençaux avec ses hôtes. Présent sur place, le maire Robin Prétot a salué l'accueil réservé à Istres et l'engagement des bénévoles du jumelage.



## Triathlon : 40 ans

Le 20 septembre, le club a fêté son 40e anniversaire à l'occasion de «Faites du sport». Sportifs confirmés, amateurs et jeunes triathlètes ont partagé ce rendez-vous placé sous le signe de l'effort et de la convivialité. Une belle manière de célébrer quatre décennies de triathlon à Istres.



©DR

## Paulette Eyraud fête ses 100 ans

Le 13 septembre, l'EHPAD l'Étang Paisible a célébré les 100 ans de Paulette Eyraud, née à Istres le 8 septembre 1926, entourée de sa famille et de Pascale Beneux, conseillère municipale déléguée aux seniors. Paulette a toujours vécu à Istres. Elle y a notamment tenu une épicerie dans le centre-ville avant de terminer sa carrière à la Mairie.



## La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers inaugurée

Mise en service en 2025 dans la zone du Tubé, la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers d'Istres avec à sa tête le capitaine Jean-Paul Mialoux a été officiellement inaugurée le 16 septembre par Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.
Implanté sur un terrain d'environ 12 000 m² donné par la ville, cet équipement de 9 millions d'euros, financé par le Département, est adapté aux nombreux risques du territoire. Il accueille 160 sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, qui assurent les missions auprès d'un bassin d'environ 47 000 habitants. Avec 31 véhicules et engins opérationnels, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Istres a enregistré près de 6 500 sorties en 2025.



## Une rencontre sur fonds d'enjeux métropolitains !

Dans une volonté de transparence, de dialogue et d'échange, le maire d'Istres Robin Prétot a recu son homologue de Marseille Benoit Payan, fin septembre à l'hôtel de ville. Une rencontre qui a permis aux premiers édiles d'échanger leurs points de vue et regards sur les enjeux de la Métropole Aix-Marseille-Provence et sur la place que chaque ville doit y occuper.



## Vente aux enchères : 304 000 euros récoltés !

Franc succès pour la vente aux enchères publique de 54 véhicules municipaux et de matériel de gaming (ordinateurs et accessoires), organisée le 26 septembre au Palio.
Avec près de 400 enchérisseurs inscrits (en ligne et sur place), cette vente, première du genre pour la ville, a rapporté 304 000 euros, un montant très nettement supérieur à l'estimation initiale.
Une somme conséquente qui vient abonder le budget municipal.



*Le général de brigade aérienne Yann Malard (au centre) a pris la succession du colonel Sébastien Estève (à droite).*

## Un général à la tête de la BA 125 d'Istres

Le général de brigade aérienne Yann Malard a pris le 27 août le commandement de la base aérienne 125 d'Istres et de la base de défense Istres-Miramas. Cette nomination marque une première pour la BA 125, désormais placée sous l'autorité d'un général et non plus d'un colonel. Pilote de chasse formé sur Mirage 2000D, Yann Malard a effectué des missions de combat en Afghanistan. Il a commandé le « Normandie-Niémen », la 30e Escadre de chasse ainsi que la base aérienne française de Niamey, au Niger, durant l'opération Barkhane. Son parcours l'a ensuite conduit à la communication de l'armée de l'Air et de l'Espace, puis au cabinet du Premier ministre comme conseiller Air et Espace. Déjà familier de la BA 125, il arrive à Istres avec une solide expérience opérationnelle et stratégique.



*Les élus lors de l'inauguration (de gauche à droite) : Vincent Frau, Karine Lavigne, Ghislain Vienot, Robin Prétot, Clara Vitale, Marion Miguel Paredes et Luc Brezia.*



## La nouvelle Sous-Préfète

Lundi 27 juillet s'est tenue la cérémonie d'installation de Florence Vilmus, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement d'Istres et première femme à occuper cette fonction depuis la création de la sous-préfecture, en 1981. Depuis 2011, elle a occupé plusieurs postes préfectoraux en Haute-Marne, en Midi-Pyrénées, en Côte-d'Or et dans l'Essonne. En 2020, elle rejoint la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, où elle participe à la cellule interministérielle de crise liée à la Covid-19. Depuis janvier 2024, elle était inspectrice générale à l'Inspection générale de l'administration, avant sa nomination à Istres.

## Jardin du souvenir animalier

Le 9 septembre, la Ville a inauguré le « jardin du souvenir animalier » de la ville, situé près du cimetière des Maurettes. Cet espace de 360 m², aménagé sous les chênes, permet aux propriétaires de déposer les cendres ou des objets de leur animal décédé dans l'un des 30 casiers disponibles. La location coûte 180 € pour cinq ans, tandis que la dispersion des cendres est gratuite dans un espace dédié.

**Contact : 06 12 27 51 61, jardinanimalier@istres.fr**




# Incinérateur Suez : le projet est abandonné !

**Début septembre, le groupe Suez a annoncé l'abandon de son projet d'incinérateur de déchets à Istres, expliquant que « les conditions n'étaient pas réunies » pour permettre son implantation localement. Une décision saluée comme « une victoire collective » pour la Ville.**

Le groupe Suez a annoncé, vendredi 4 septembre, le retrait de son projet « Istres Recyclage Énergie » (IREN), destiné à la préparation et au traitement de combustibles solides de récupération sur son site de traitement des déchets à Istres. L'entreprise indique avoir pris cette décision à l'issue de plusieurs mois d'échanges avec les élus locaux, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations et les riverains.

### « Une victoire collective »

Après examen des différentes positions exprimées et à la suite de la remise du rapport du commissaire enquêteur, le groupe a estimé que « *les conditions ne sont pas réunies* » pour permettre l'implantation du projet à Istres et a pris la décision d'y renoncer.

Le maire d'Istres, Robin Prétot, salue une « *victoire collective* » après plusieurs mois de mobilisation contre le projet. Il remercie notamment les citoyens, les associations et les élus qui se sont mobilisés lors de l'enquête publique, estimant que cette décision traduit la prise en compte de la forte opposition exprimée localement. L'enquête publique a notamment enregistré une participation particulièrement importante, témoignant de l'intérêt porté par les Istréens et les habitants du territoire aux conséquences du projet et, plus largement, aux questions environnementales et industrielles qui concernent l'ouest de l'étang de Berre. « *En 2026, on ne peut plus imposer à un territoire un projet de cette ampleur en faisant fi de la volonté de ses habitants* », affirme le maire, qui considère cette décision comme une illustration du fonctionnement démocratique et de la capacité d'un territoire à peser sur son avenir.

> **« En 2026, on ne peut plus imposer à un territoire un projet de cette ampleur en faisant fi de la volonté de ses habitants. »**

### Une histoire territoriale à prendre en compte

Le débat autour d'IREN a également remis en lumière une histoire industrielle et environnementale particulière, celle de l'ouest de l'étang de Berre. Décharge d'Entressen, installations de traitement des déchets, incinérateur de Fos-sur-Mer : depuis plusieurs décennies, notre territoire accueille des équipements répondant à des besoins qui dépassent largement les frontières communales.

La Ville d'Istres estime que cette réalité doit désormais être pleinement prise en compte dans les réflexions sur l'avenir du traitement des déchets. « *La solidarité territoriale ne peut pas toujours fonctionner dans le même sens. Elle reste indispensable, mais elle doit également s'accompagner d'une répartition équilibrée des contraintes, des infrastructures et des responsabilités* », rappelle le maire Robin Prétot. Si, aujourd'hui, l'abandon du projet Suez résonne comme une victoire pour le territoire istréen et ses habitants, « *une réflexion globale sur la répartition des équipements de traitement des déchets à l'échelle métropolitaine doit être engagée* », conclue le Luc Brézia, adjoint délégué à l'environnement.

# En bref

### DON DU SANG
Pour connaître les dates des prochaines collectes de sang programmées à Istres, rendez-vous sur internet :

**mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr rubrique « où donner > je prends rendez-vous ».**

### ASSOCIATIONS
Le dossier de demande de subvention pour l'année 2027 est disponible en ligne sur le site internet de la ville (www.istres.fr/demandedesubvention). **La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 31 octobre 2026 inclus**.

**Pour toute information contacter le 04 13 29 59 13 ou le 04 13 29 51 01.**

### TÉLÉ ALERTE
Inscrivez-vous à Télé Alerte, le système d'alerte et d'information de la population de la commune. En cas d'événement grave, il permet de vous transmettre rapidement les informations utiles, les consignes de sécurité et les bons réflexes à adopter. **L'inscription est gratuite et les données restent confidentielles**.

**Inscription sur www.istres.fr/alerte.**

### CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'Hôtel de Ville les **jeudis 19 novembre et 17 décembre à 18h**.

**Ces séances seront retransmises en direct sur le site internet de Ville : www.istres.fr**

### COLIS DE NOËL DES SENIORS
Les personnes déjà inscrites l'an passé sont automatiquement réinscrites cette année. **Les personnes non inscrites en 2025 qui atteindront l'âge de 66 ans en 2026 et/ou qui seront retraitées en 2026 doivent s'inscrire auprès du CCAS ou en ligne (istres.fr ou ccas-istres.fr) jusqu'au 16 octobre**. La distribution du colis de Noël aura lieu le mercredi 2 décembre de 13h30 à 18h.

**Renseignements auprès du CCAS au 04 90 44 50 30.**

### SÉJOURS D'HIVER
Les pré-inscriptions des enfants et des jeunes pour les séjours d'hiver (février 2027) **seront ouvertes du 4 au 12 novembre** en ligne (www.istres.fr), à l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes.

### ÉCOLE MATERNELLE : INSCRIPTION ET RECENSEMENT
Les inscriptions pour le recensement scolaire des **enfants nés en 2024 sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2026** à l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes.

### NOCES D'OR
Comme chaque année, la ville honorera les couples domiciliés à Istres et ayant 50 ans de mariage dans le courant de l'année 2026, lors de la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or, qui se déroulera le samedi 28 novembre à 15h au Magic Mirrors. Pour participer à cette cérémonie, **les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 7 novembre** auprès du CCAS (04 90 44 50 30).

### ADOPTEZ LE R3FLEXE
**Téléchargez l'application de la Métropole Aix-Marseille-Provence « Adoptez le R3FLEXE »**, dédiée à la gestion des déchets et de la voirie sur notre territoire. Elle regroupe toutes les fonctionnalités relatives à ces compétences au sein d'une seule et même interface. Disponible sur les App stores.

### BIEN-ÊTRE ANIMAL
Par arrêtés du maire, les chiens peuvent désormais être promenés sans laisse, sous la responsabilité de leurs propriétaires, dans les 13 hectares du parc de l'Olivier et sur les 500 mètres de rivage de la plage du Monteau, qui devient ainsi la première plage « pet-friendly » d'Istres. La Ville interdit également de laisser un chien seul dans un véhicule à l'arrêt lorsque la température extérieure dépasse 20 °C, afin de prévenir les risques liés à la chaleur.

## Enquête annuelle « Qualivilles »

Les résultats de l'enquête Qualivilles 2026 font ressortir, cette année encore, **un très large taux de satisfaction des usagers à Istres** : 98,57 % pour l'accueil physique, 99,09 % pour l'accueil téléphonique, 97,48 % pour les horaires d'ouverture, 99,34 % pour la courtoisie et l'écoute des agents et 94,12 % pour le site internet de la Ville.

**L'ensemble des résultats détaillés de l'enquête 2026 est disponible sur le site internet de la Ville (www.istres.fr) rubrique «Mes démarches > Engagements Qualivilles» ou en scannant le QR Code ci-contre.**

## Destination d'excellence

L'Office de tourisme d'Istres vient d'obtenir le label « Destination d'excellence », décerné par l'agence de développement touristique Atout France. **L'Office de tourisme obtient ainsi un niveau d'excellence de 95,93 % pour la qualité de son accueil et de 91,91 % pour son engagement écoresponsable. Une distinction qui place l'Office de tourisme d'Istres parmi les meilleurs du département !**

## Label « 4 Fleurs »

**Le jury national des Villes et Villages Fleuris a confirmé le maintien de la plus haute distinction d'Istres**. Il salue la qualité du cadre de vie, la valorisation de ses espaces naturels et du centre historique, ainsi que les actions menées en faveur de la biodiversité, de l'eau et de la végétalisation. Ce label récompense aussi l'engagement quotidien des agents municipaux et des habitants en la matière.

**AUDIT FINANCIER ET RH**

# Regarder la situation en face pour préparer l'avenir

**Les constats issus de cet audit sont clairs : une fiscalité élevée n'offrant pas de marge de manœuvre, des dépenses importantes, une dette en progression et des recettes qui reposent en partie sur des ressources fragiles et instables. Cette analyse appelle aujourd'hui à une réflexion de fond sur le fonctionnement municipal.**

Lorsqu'une nouvelle équipe municipale prend ses fonctions, elle doit pouvoir disposer d'une photographie précise de la situation dont elle hérite. C'est dans cet objectif que la nouvelle municipalité a décidé de commander un audit financier et RH (Ressources Humaines). L'objectif n'est pas seulement de dresser un état des comptes : il s'agit également de comprendre les mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle et d'identifier les marges de manœuvre dont dispose désormais la commune. Cet audit porte notamment sur la structure des recettes et des dépenses, l'évolution de la dette, la capacité d'épargne de la Ville, mais aussi sur l'organisation des services et les dépenses de personnel.

## Un niveau de fiscalité particulièrement élevé

Le premier constat concerne la fiscalité locale. Selon les comparaisons réalisées dans le cadre de l'analyse financière, Istres figure parmi les villes moyennes du département affichant les niveaux de taxe foncière les plus élevés. **Une fiscalité qui a évolué à plusieurs reprises au cours des dernières années, avec une progression de 10,4 points en 6 ans**. Cette situation pèse directement sur les propriétaires istréens et constitue un enjeu important dans un contexte où les ménages comme les collectivités sont confrontés à l'augmentation générale de leurs charges.

**TAUX DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES COMMUNAL 2025**




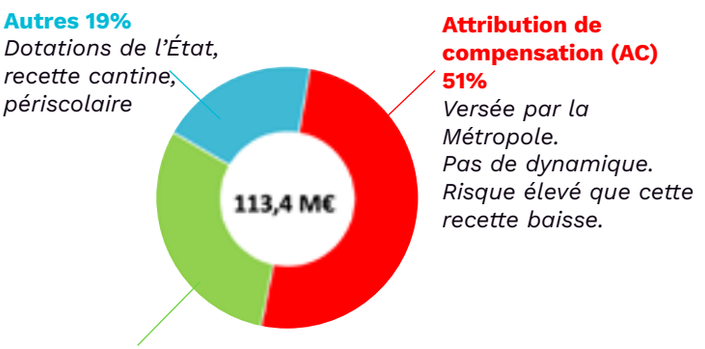


**STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025**

## Des recettes dont une partie reste fragile

L'analyse du budget met également en lumière la structure des recettes de la commune. **Une part importante des recettes de fonctionnement repose sur l'Attribution de Compensation (AC) versée par la Métropole, qui représente 51 % des recettes de fonctionnement**. Cette dépendance constitue un point de vigilance, d'autant que le montant de l'AC est aujourd'hui contesté par l'État et la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui estiment qu'Istres bénéficierait de 16,5 M€ d'attributions « indues ».

Du côté de l'investissement, les cessions de terrains et de biens immobiliers représentent également une part significative des recettes. Pour 2026, le budget prévoyait ainsi 18 millions d'euros de recettes issues de cessions de terrains, relève l'audit. La question posée est donc celle de la soutenabilité de ce modèle : peut-on durablement financer les investissements de la commune par la vente de son patrimoine foncier ?

## Des dépenses de fonctionnement supérieures à la moyenne

Autre constat mis en avant par l'analyse : le niveau des dépenses de fonctionnement. **Avec 2359 € par habitant, contre 1535 € en moyenne pour les villes de même taille, les dépenses de fonctionnement d'Istres sont supérieures de 40 à 50 % à celles des communes comparables**.
Dans le même temps, l'épargne brute, c'est-à-dire la capacité de la collectivité à dégager des ressources après paiement de ses dépenses courantes, est environ deux fois inférieure à celle observée dans les communes de taille comparable.
Cette situation réduit mécaniquement les marges de manœuvre disponibles pour financer les investissements futurs sans recourir davantage à l'emprunt ou aux cessions de patrimoine.




**DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025 (BUDGETS PRINCIPAUX) / HAB DGF**

## Une dette qui progresse

L'évolution de l'endettement constitue un autre point d'attention. **La dette de la Ville a progressé de 9 millions d'euros en cinq ans, pour atteindre 51,8 millions d'euros en 2025**.
Au-delà du montant brut de la dette, l'enjeu est celui de la capacité de la commune à conserver suffisamment de ressources pour rembourser ses emprunts tout en continuant à investir dans les équipements et les services publics. Or, en 2026, notre épargne nette est négative.

**ÉPARGNE NETTE EN 2025 (BUDGETS PRINCIPAUX) / HAB DGF**






*« Une ville doit être en mesure de financer durablement ses services publics, d'entretenir son patrimoine, d'investir dans les équipements utiles aux habitants et de préparer l'avenir, sans avoir à dépendre de recettes exceptionnelles ou de la vente de son patrimoine. L'audit nous donne aujourd'hui un constat clair de la situation et des efforts à engager. À nous désormais d'agir pour redonner progressivement à la Ville des marges de manœuvre, en maîtrisant mieux ses dépenses, en sécurisant ses recettes et en améliorant son organisation. C'est ainsi que nous retrouverons une véritable capacité d'investissement et les moyens de concrétiser les projets attendus par les Istréens. »*

**Bérengère Pons Follea**
*Adjointe au maire, déléguée aux finances, au budget, au contrôle de gestion et à la commande publique*

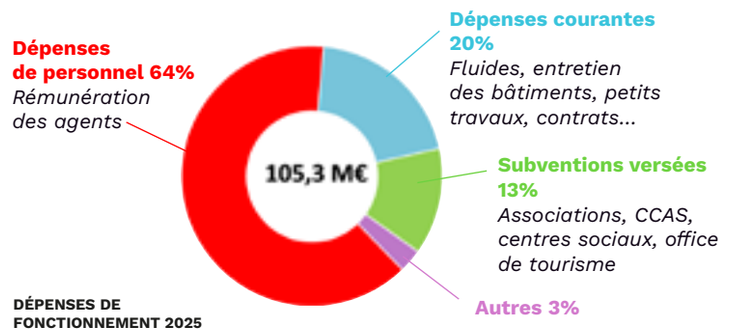


**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025**

## La masse salariale au cœur de la réflexion

L'audit comporte également un volet consacré aux ressources humaines et à l'organisation des services municipaux. Les dépenses de personnel représenteraient 64 % des dépenses de fonctionnement à Istres, contre 55 % à Salon-de-Provence. Au-delà de la masse salariale, l'analyse porte surtout sur l'organisation du travail et la répartition des missions.
Elle relève notamment :

- un recours aux vacataires et contractuels supérieur à d'autres communes ;
- une politique d'avancement très généreuse mais coûteuse ;
- 1,7 M€ pour la mise à disposition de 50 agents auprès d'associations et autres structures ;
- près de 900 000 € par an pour les heures supplémentaires et astreintes.



*« Ces montants ne suffisent pas à eux seuls à juger de la pertinence de ces dépenses. Ils invitent toutefois à examiner les besoins, les missions et l'organisation des services, afin d'identifier d'éventuels doublons et des marges d'efficience. »*

**Michèle Leban**
*1ère Adjointe au maire, déléguée à l'administration municipale, au personnel et à l'état civil*

### FCL Gérer la Cité, un cabinet d'audit reconnu

Depuis 37 ans, FCL Gérer la Cité accompagne les acteurs publics dans leurs projets de politiques publiques et de gestion financière. Le cabinet s'appuie sur une expertise pluridisciplinaire couvrant les enjeux institutionnels, économiques, financiers, environnementaux et urbains. Son approche repose sur une analyse transversale de la situation des collectivités. Elle comprend d'abord un diagnostic financier, puis une projection stratégique destinée à identifier les leviers et opportunités, afin de sécuriser les décisions et orienter l'action dès le début du mandat.

ÉDUCATION

# Inclusion et respirations au programme de la rentrée

**La climatisation de toutes les classes et l'ouverture de « bulles sensorielles », deux annonces fortes en ce début de mandat.**

Cette année encore, la rentrée s'est bien passée dans les 13 groupes scolaires d'Istres et Entressen pour les 4 254 enfants qui y sont inscrits. Le maire, Robin Prétot, accompagné de Sophie Declercq, adjointe déléguée à l'éducation et de Céline Brull, conseillère municipale déléguée à la réussite éducative et à l'école inclusive, ont pu le vérifier d'abord lors d'une pré-visite dans trois établissements le vendredi 28 août puis le jour J, le 2 septembre. L'occasion pour le maire de tracer la feuille de route municipale avec des axes forts : « *L'école n'est pas seulement un lieu où l'on apprend des connaissances, c'est aussi un lieu où l'on apprend à devenir soi-même, à respecter les autres et à construire son avenir. Parce que derrière chaque élève se cache un potentiel unique, parfois encore invisible, qui ne demande qu'à être encouragé* ».

Après un été caniculaire exceptionnel, « *l'un de nos défis est celui de la chaleur. Nous avons pris l'engagement de climatiser chaque classe dans l'ensemble des écoles d'Istres avant l'été 2027. Cela représente un investissement de 2,5 millions d'euros, pour lequel nous avons souscrit un emprunt* ». Quatre premiers groupes scolaires seront équipés avant la fin de l'année 2026 : Jean Moulin, Mendès France, La Clé des Champs et Le Clos de la Roche. Dans l'attente de l'achèvement de ce programme, le plan de rafraîchissement via des ventilateurs, déployé en juin dernier, pourra être réactivé si les températures l'exigent. En parallèle, « *d'ici la fin du mandat, toutes les cours d'école d'Istres seront végétalisées* ».

Autre priorité en cette rentrée, « *porter aussi une attention particulière aux enfants qui ont besoin d'un accompagnement différent. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place à l'école et bénéficier d'un environnement adapté à ses besoins* ». C'est ainsi qu'une première « bulle sensorielle » a été mise en service au groupe scolaire Maurice Gouin (photo ci-dessous). Une deuxième ouvrira à Mendès France après les vacances d'automne. « *Ces bulles offrent aux enfants qui en ont besoin un lieu pour s'apaiser, mieux gérer leurs émotions et retrouver les conditions nécessaires aux apprentissages* ».



*Lors de l'inauguration de la bulle sensorielle au groupe scolaire Maurice Gouin*

## Paroles d'élus




**Pour Sophie Declercq, adjointe déléguée à l'éducation, à la petite enfance, à la jeunesse et aux familles**, « *nous sommes pleinement conscients de l'importance des enjeux qui nous attendent : bâtir ensemble l'école de demain, sécurisée, moderne, respectueuse de l'environnement* ».

### Parmi les autres points-clé à souligner :

- 100% des écoles sont désormais équipées d'un **bouton d'alerte** dans le cadre du plan de mise en sécurité ;
- Ouverture à partir de cette rentrée d'un **Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)** situé au CEC, Ce dispositif de proximité permettra aux familles et aux équipes éducatives d'obtenir plus rapidement une réponse lorsqu'un enfant présente des besoins particuliers et de mieux coordonner les aides qui peuvent lui être apportées.
- Le rituel cadeau, offert dès le premier jour, est **une ardoise magique**, « *ludique, moderne, pratique pour nos élèves dans leurs loisirs comme dans leur apprentissage* », précise le maire.



**LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ À LA RESTAURATION SCOLAIRE**

**« C'est un chantier important, qui concerne à la fois la qualité du service, son fonctionnement et la relation avec les familles ».**

## UNE SUBVENTION DE L'EUROPE À JULES FERRY

Le groupe scolaire Jules Ferry, au Prépaou, bénéficie d'un **plan de rénovation énergétique** (isolation extérieure et pompe à chaleur pour le chauffage) pour 1,6 M€ hors taxes. Il a reçu le soutien financier de l'Europe via le Fonds Feder. La subvention, de 954 325,30 €, représente 59%. Il y a aussi une subvention "fonds verts" de l'État de 62 300 € soit 3.8%.



## Paroles d'élus



**Pour Céline Brull, conseillère municipale déléguée à la réussite éducative et à l'école inclusive**, « *l'inclusion ne doit pas rester un principe. Elle doit se traduire dans le quotidien de chaque enfant, par une attention réelle à ses besoins et par des réponses concrètes. Nous voulons éviter qu'un enfant reste sans réponse et qu'une famille soit contrainte de quitter Istres pour trouver une solution adaptée* ».

## NOUVEAUX COMMERCES

**Big Smach**
Restauration rapide, snack
5 boulevard Painlevé

**Zaydin**
Équipement de la personne, homme
20A avenue Hélène Boucher

**RS'Z Auto Detailing**
Rénovation automobile
10 avenue Régis Huillier

**GS Parfumerie**
Parfums et cosmétique
6 avenue Hélène Boucher

**All Covering & Vitres Teintées**
Spécialiste vitrage automobile & protection carrosserie
6 avenue Régis Huillier

**My Beers**
Bar à vins et bières
9 avenue Clément Ader

**Pompes funèbres Armand La vie d'après**
Pompes funèbres
9 rue des Ferronniers

**Pompes funèbres musulmanes**
Pompes funèbres
2 chemin de Tivoli

**Le Nathoria**
Restaurant, salon de thé
CC Auchan, ZAC des Cognets

**Abdali Market**
Alimentation générale
7 boulevard J.M. L'Huillier

**Achat Or Expert**
Bijouterie, rachat d'or
1 avenue Aristide Briand

**PLUS D'INFO :**
Office du commerce et de l'artisanat
Bd de la République - 04 13 29 57 19
directionducommerce@istres.fr

APPRENTISSAGE

# The English Speaking Center mise sur l'excellence en anglais

**Fondé à Istres en 2019 par Devyani Maugard, The English Speaking Center s'est imposé comme un acteur reconnu de l'apprentissage de l'anglais.**

Le centre se distingue notamment par la préparation aux certifications de l'Université de Cambridge, reconnues à l'international et particulièrement appréciées dans les parcours universitaires et professionnels.
De 5 ans jusqu'à l'âge adulte, l'établissement propose des formations adaptées à chaque niveau, de la maternelle aux classes préparatoires. Les cours, organisés tout au long de l'année scolaire, représentent entre 25 et 52 heures de formation. Les cours destinés aux plus jeunes sont répartis par tranches d'âge (5-8 ans, 8-10 ans, collégiens, lycéens et classes préparatoires) et sont dispensés le mercredi ainsi que le samedi matin.
Un autre atout du centre réside dans des tarifs accessibles, restés inchangés depuis 2019, allant de 10 euros de l'heure pour les plus jeunes à 14 euros pour les lycéens. Certifié Qualiopi, The English Speaking Center garantit un cadre de formation répondant aux exigences de qualité de la formation professionnelle. Les adultes peuvent également utiliser leur CPF pour financer tout ou partie de leur formation, dans le cadre de leur projet professionnel.
Cette dynamique se traduit par une forte progression des effectifs : 143 élèves en 2024-2025 contre 200 en 2025-2026. Une croissance qui confirme l'attractivité d'une école misant sur l'exigence pédagogique, l'accessibilité et la réussite des apprenants. The English Speaking Center constitue aujourd'hui un acteur de premier plan pour l'apprentissage de l'anglais à Istres.




**Contact :**
**Devyani Maugard** - 06 26 71 60 22
**42 allées Jean-Jaurès - Istres**
**Internet :**
**https://theenglishspeakingcenter.fr**
**Facebook :**
theenglishspeakingcenter/

ENTREPRENDRE

# Assistante administrative indépendante

**Jeune entrepreneure de 22 ans, Jade Claret se démarque dans l'assistance administrative par son adaptabilité, sa maîtrise des outils numériques et son engagement auprès des entreprises locales, malgré la concurrence et les préjugés liés à son âge.**

À seulement 22 ans, Jade Claret s'est déjà imposée comme une entrepreneure prometteuse à Istres. Depuis un an, elle développe son activité d'assistante administrative indépendante avec une approche à la fois humaine, réactive et proche du terrain. Son objectif : accompagner les petites entreprises, les artisans et les indépendants souvent débordés par les contraintes administratives du quotidien. L'idée de créer son entreprise est née au sein de sa propre famille. En accompagnant son frère dans les démarches administratives liées à l'ouverture de sa salle de CrossFit à Istres, elle découvre un domaine qui la passionne. Rapidement, elle identifie un véritable besoin chez les entrepreneurs locaux. Titulaire d'un bachelor en commerce obtenu après trois années d'études, Jade a naturellement choisi la voie de l'entrepreneuriat, portée par un environnement familial déjà sensibilisé au monde de l'entreprise.



## Un accompagnement administratif complet

L'offre de services de Jade Claret couvre l'ensemble des besoins administratifs essentiels à la bonne gestion d'une activité. Elle prend en charge la facturation, l'élaboration des devis, la gestion des courriels, le classement et l'organisation des documents, ainsi que la numérisation des justificatifs et la préparation des rapprochements bancaires. Elle propose également des prestations de secrétariat polyvalent, notamment la prise de rendez-vous et le suivi administratif courant. Si elle n'intervient pas dans le domaine juridique, elle veille néanmoins à maintenir ses compétences à jour grâce à une formation continue et à une veille régulière. Elle suit notamment de près les évolutions liées à la facturation électronique, un enjeu majeur pour les entreprises dans les années à venir.

L'un des principaux atouts de Jade Claret réside dans sa volonté d'intervenir directement au sein des entreprises. À contre-courant d'un secteur largement tourné vers le télétravail, elle privilégie les missions sur site afin d'être au plus près des besoins de ses clients. Cette présence lui permet de mieux comprendre l'organisation interne des structures qu'elle accompagne, de fluidifier les échanges et d'apporter des réponses rapides et adaptées aux problématiques rencontrées.

« *Un service utile qui souvent permet aux entreprises, artisans..., de gagner du temps, de se concentrer davantage sur leur activité et leur clientèle mais aussi d'éviter de repousser certaines tâches administratives et de prendre du retard sur les factures, les tickets ou les documents à transmettre au comptable* », souligne Jade.

Une proximité qui favorise également une relation de confiance durable avec les dirigeants. Aujourd'hui, Jade travaille principalement avec des PME et des artisans, mais reste également disponible pour accompagner des particuliers dans certaines démarches administratives, comme les déclarations fiscales ou la gestion du courrier.

Malgré les défis liés à la concurrence, Jade Claret capitalise sur ses atouts : une grande adaptabilité, une maîtrise rapide des logiciels et une capacité d'adaptation à la demande de ses clients. Cette jeune entrepreneure incarne une nouvelle génération d'assistants administratifs, alliant flexibilité, compétences numériques et une valeur ajoutée indéniable par sa présence et son engagement auprès des entreprises locales.

**Contact : E-mail : assistantejade28@gmail.com**
**Web : https://jadeclaret28.wixsite.com/assistantejade**

UN CIQ À LA LOUPE

# La Prédina : 20 ans au cœur du lien social

**Depuis sa création en juin 2006, le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) de La Prédina est bien plus qu'une simple structure de représentation. Sous l'impulsion de son président, Daniel Grégoire et d'une équipe de bénévoles dévoués, il est devenu un véritable vecteur de solidarité, de convivialité et de vigilance citoyenne. Retour sur deux décennies d'engagement au service des habitants.**

« *Le plaisir des gens, c'est notre seul salaire.* » Pour Daniel Grégoire, président du CIQ La Prédina, la formule résume à elle seule l'esprit qui anime son association depuis vingt ans. Ici, pas de politique politicienne, mais une volonté chevillée au corps : créer du lien, animer le quotidien et veiller sur le cadre de vie des résidents de la Prédina.

## Une institution de proximité

Tout commence en juin 2006. À l'époque, le quartier a besoin d'une structure capable de porter des projets festifs et de gestion, là où les associations de copropriétaires se limitent souvent à l'administratif. Le CIQ naît et avec lui, une dynamique qui ne s'est jamais essoufflée. Même durant la crise sanitaire, le comité a su se réinventer, en maintenant le contact et en organisant des événements dans le strict respect des règles sanitaires.
Aujourd'hui, le CIQ de la Prédina compte 143 adhérents et une équipe de dix membres actifs au bureau.
« *On ne fait rien seul* », insiste Daniel Grégoire, rendant hommage à ses fidèles, comme la vice-présidente Colette Asnar, pilier de l'association depuis le premier jour.

## Bien plus que des repas

Si les repas partagés (désormais organisés le midi pour s'adapter aux rythmes de vie des seniors), sont le cœur battant de la convivialité, le CIQ déploie une palette d'actions impressionnante. Le club « Informatique », qui se réunit chaque lundi, est devenu un refuge indispensable pour lutter contre la fracture numérique. Qu'il s'agisse de créer un compte Ameli, de configurer un ordinateur ou de sécuriser une messagerie, l'entraide est constante.
Le CIQ, c'est aussi une vigilance de tous les instants sur le cadre de vie. Nettoyage du boulodrome, débroussaillage préventif contre les incendies, signalement des dépôts sauvages via le service Allo Travaux : le comité agit en interface efficace.
« *Nous sommes le relais du terrain* », explique le président, qui prône une collaboration pragmatique avec les services publics. Le CIQ de la Prédina répond très bien à ses missions.
« *Les bénévoles déploient une véritable énergie citoyenne. Ils sont force de propositions pour améliorer le cadre de vie du quartier en lien avec les services de la ville et de la métropole. Bravo à eux* », confie Alain Venel, conseiller municipal délégué aux CIQ et à la vie associative.

## Un anniversaire sous le signe de la mémoire

Cette année, le CIQ fête ses 20 ans. Un anniversaire qui sera célébré en décembre prochain lors d'un repas de Noël spécial. L'occasion pour les membres de se replonger dans deux décennies de souvenirs grâce à une rétrospective en images.
« *On pleure en voyant ceux qui ne sont plus là et on sourit en voyant la tête qu'on avait il y a 20 ans* », confie Daniel Grégoire avec émotion.
Malgré le poids des années, Colette Asnar, Jean-Louis Boyer, Denis Chalendard, Maleha Chérif, Louisette Georges, Chantal Gislain, Patrick Goguillon, Daniel Grégoire, Daniel Guigue, Marie-Claude Majchrzak, Nicole Martin, Albine Ortu, Joseph Ortu et Marie-Jeanne Sahajdak, membres actifs du bureau déploient une énergie intacte. Le CIQ La Prédina continue de prouver que, même avec des moyens modestes, la volonté collective peut transformer un quartier en un véritable village où il fait bon vivre. Une aventure humaine qui, espérons-le, a encore de beaux chapitres à écrire.

**Pour les suivre : http://predina.fr**



*Membres du bureau et du CIQ de la Prédina lors du remplacement des traverses de chemin de fer chemin des Salles.*

LUDOTHÈQUE

# À vos jeux, prêts, fêtez !

**Avec près de 9 800 jeux à découvrir, la ludothèque d'Istres est un lieu de partage ouvert à toutes les générations. Et pour les enfants à partir de 5 ans, elle propose aussi une façon originale de fêter son anniversaire avec ses copains.**



©FREEPIK

Un gâteau, quelques bougies, une bande de copains et surtout… beaucoup de jeux !
La ludothèque d'Istres propose aux familles d'y organiser l'anniversaire de leur enfant, les mercredis et samedis après-midi.
À partir de 5 ans, l'enfant peut inviter jusqu'à dix copains et profiter d'un espace dédié ainsi que des nombreux jeux disponibles sur place à la ludothèque du CEC, du Prépaou et celle d'Entressen (actuellement en travaux).
Les parents apportent le gâteau et peuvent prévoir leur propre décoration. Le forfait est fixé à 30 €, avec un supplément de 3 € par enfant au-delà de dix participants.
Une formule simple et conviviale qui permet de célébrer son anniversaire autrement, dans un univers entièrement consacré au jeu.



©DR

## 9 800 bonnes raisons de jouer

Car les anniversaires ne sont qu'une facette de la ludothèque. Avec près de 9 800 jeux, la structure dispose d'une collection capable de satisfaire toutes les générations : jeux d'éveil pour les plus jeunes, jeux familiaux, de stratégie, d'ambiance ou destinés aux joueurs plus expérimentés.
Pour 1,50 €, il est possible de jouer sur place ou d'emprunter un jeu pour une durée de trois semaines. De quoi multiplier les découvertes et partager de nouveaux moments en famille ou entre amis.
L'espace consacré aux jeux de société participe pleinement à cette vocation : faire de la ludothèque un lieu de rencontres où enfants, parents et grands-parents peuvent se retrouver autour d'une même table.

## Apprendre en s'amusant

Le jeu est également un formidable outil éducatif. La ludothèque développe ainsi des partenariats avec les écoles primaires et les grandes sections de maternelle. Respecter les règles, attendre son tour, coopérer, élaborer une stratégie ou accepter de perdre : autant d'apprentissages qui passent naturellement par le plaisir de jouer.
Cette dimension sociale est au cœur de la mission de la structure. Dans un quotidien où les écrans occupent une place grandissante, le jeu de société offre aussi l'occasion de prendre le temps de se retrouver et d'échanger.
Avec ses milliers de jeux, ses actions auprès des enfants et désormais ses anniversaires, la ludothèque cultive ainsi une recette qui traverse les générations : jouer pour apprendre, partager et, surtout, être ensemble.

**Plus d'infos sur le web : https://ludotheque.istres.fr / Contact : 04 13 29 57 43**

LOISIRS

# Osez l'aventure à cheval au Deven !

**Il y a des activités que l'on pratique… et d'autres que l'on vit pleinement. L'équitation fait partie de ces expériences qui permettent de prendre l'air, de se dépasser, de créer une véritable complicité avec un animal et, surtout, de s'évader du quotidien.**

Le Centre équestre du Deven propose de découvrir ou redécouvrir l'équitation, quel que soit l'âge ou le niveau. Plus qu'un sport, l'équitation offre une véritable connexion avec le cheval et son environnement.
Au fil des séances, le cavalier apprend à observer, comprendre et communiquer avec l'animal, créant ainsi une relation fondée sur la confiance. Cette pratique développe également l'équilibre, la concentration, la patience et la maîtrise de soi, tout en renforçant la confiance en soi.
Installé dans un environnement idéal pour la pratique équestre, le Deven accueille aussi bien les débutants que les cavaliers souhaitant progresser.
À cheval, chacun peut prendre le temps de respirer, de profiter de la nature et de vivre pleinement l'instant.

Qu'il s'agisse de sport, de détente ou d'une reconnexion avec la nature, les activités s'adaptent à toutes les envies. Elles peuvent prendre la forme de balades sur le littoral, autour de l'étang, dans la pinède ou encore de sorties à la plage, offrant à chacun une manière différente de découvrir l'équitation.

## Les enfants au contact du cheval

Pour les enfants, l'équitation est une belle occasion de découvrir le cheval et de créer une vraie complicité avec lui. De la préparation aux séances à cheval, ils apprennent peu à peu à s'en occuper, à le guider et à prendre confiance. Une expérience qui mêle plaisir, activité physique et apprentissage de l'autonomie et des responsabilités. Pendant les vacances scolaires, le Deven propose cette année un « centre aéré équestre » à la journée, pour vivre pleinement cette expérience au contact des chevaux.

## Chacun son rythme

Le Deven dispose aussi d'un pôle d'équitation adaptée, destiné à permettre à chacun de profiter des bienfaits du contact avec le cheval et de la pratique équestre dans un cadre adapté. Cette approche s'inscrit dans la volonté du centre de rendre l'équitation accessible à différents publics, en tenant compte des besoins et des capacités de chacun.
Le centre bénéficie du label EQUI HAND CLUB.
Au Centre équestre du Deven, l'équitation se décline selon les envies et les niveaux de chacun. Une activité qui associe sport, découverte, plein air et complicité avec l'animal et qui peut, pour certains, marquer le début d'une véritable histoire avec le monde du cheval.
Quels que soient votre âge, votre motivation, votre pratique, l'équipe d'enseignants diplômés se fera un plaisir de vous accueillir pour permettre d'atteindre les objectifs de chacun, ou simplement réaliser un rêve longtemps mis de côté : celui de monter à cheval.



Le Deven est une régie équestre qui se compose d'une école d'équitation sur poneys et chevaux, d'un pôle équitation adaptée, d'un pôle formation, d'une écurie de propriétaires de chevaux.

**Carte essai 3 séances : 75€**

Adhésion club équestre : à partir de 30 € (-de 16 ans) ou 60 € (16 ans et plus)

Équitation adaptée : label EQUI HAND CLUB

Régie équestre du Deven, chemin de la pinède, 13800 Istres

Tél. : 04 13 29 58 92 - Web : https://regie-ledeven.com




FORMATION

## 18e promotion du BAFA citoyen

Vingt-quatre jeunes Istréennes et Istréens (20 filles et 4 garçons, âgés de 16 à 21 ans) sont engagés depuis février dernier dans la 18e promotion du BAFA* citoyen, organisée chaque année par la Ville. Au terme de plusieurs mois de stage, les jeunes ont été formés au métier de l'animation, avec un approfondissement consacré à l'accueil des enfants en situation de handicap. Ils ont également effectué plusieurs semaines de stages pratiques dans les centres aérés de la ville, auprès d'enfants âgés de 3 à 14 ans. Cette 18e promotion constitue une nouvelle occasion pour la Ville d'accompagner les jeunes Istréennes et Istréens dans leur parcours, tout en leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine de l'animation.

**(*BAFA = Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)**

ENVIRONNEMENT

# Stade nautique : l'eau fait plusieurs longueurs

**Depuis mai 2024, le stade nautique de la ville a déployé un dispositif innovant afin de mieux maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie. Cette installation récupère une partie des eaux de renouvellement des bassins, les calories qu'elles contiennent, avant de leur offrir une seconde vie.**

Dans une piscine, le renouvellement quotidien d'une partie de l'eau des bassins est indispensable. Plutôt que de laisser partir directement cette eau encore chaude, le système installé au stade nautique en récupère d'abord les calories grâce à des échangeurs thermiques. Celles-ci servent à préchauffer l'eau neuve injectée dans les bassins, limitant ainsi l'énergie nécessaire pour la porter à la température de baignade à 29°.
Le dispositif ne se contente pas de récupérer cette énergie. Il adapte également le renouvellement de l'eau à la fréquentation réelle du bassin et à la qualité de l'eau. Les consommations d'eau et d'énergie peuvent être suivies grâce au système de supervision « Hippocampe », qui permet aussi de détecter d'éventuelles anomalies ou surconsommations.

### Une eau utilisée plusieurs fois

Après récupération de ses calories, l'eau refroidie n'est pas rejetée à l'égout mais dirigée vers un bac de rétention d'une capacité de 12 m³. Avec environ 10 m³ d'eau renouvelés chaque jour par la piscine, cette réserve trouve désormais plusieurs usages.
Elle permet tout d'abord de réalimenter les pédiluves. Une fois par mois, l'équipe technique du stade nautique l'utilise également pour le nettoyage des filtres à diatomées. Auparavant, cette opération nécessitait de prélever de l'eau du bassin. Le nouveau système permet donc d'éviter de gaspiller une eau déjà chauffée et traitée.
Mais l'une des particularités du projet se trouve aussi à l'extérieur. Une pompe dédiée à la voirie permet aux balayeuses de la Ville et de la Métropole de venir remplir leurs cuves avec cette eau récupérée et déchlorée. Le dispositif a été conçu avec une borne permettant au conducteur de raccorder directement son véhicule et de déclencher le remplissage.
Un dispositif innovant unique dans le département et qui permet d'engager Istres toujours plus loin en faveur de la lutte contre le gaspillage, notamment en terme de ressource en eau.



**Vous souhaitez que votre propriété (appartement, maison, terrain, local commercial, etc.) soit inscrite sur le catalogue des décors istréens ?**

Contactez le Bureau d'Accueil des Tournages : tournage@istres.fr

AUDIOVISUEL

# Istres veut devenir une terre de cinéma

**Avec la création de son « Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) », Istres affirme son ambition de devenir une terre de cinéma reconnue, en attirant les productions audiovisuelles et en faisant du 7e art un nouvel atout culturel et d'attractivité pour la ville.**

Donner à Istres une véritable place dans le monde audiovisuel : telle est l'ambition portée par la création du « Bureau d'Accueil des Tournages ». Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de mettre le cinéma à l'honneur et de développer une véritable dynamique autour du 7e art, qui pourra notamment se traduire, dans les années à venir, par la création d'un festival de cinéma à Istres. Avec son patrimoine, la diversité de ses paysages, son environnement méditerranéen et sa situation géographique privilégiée, Istres dispose de nombreux atouts pour séduire les professionnels de l'audiovisuel.
Pourtant, jusqu'à présent, ces potentialités n'ont pas été pleinement exploitées et la ville ne s'est pas véritablement positionnée comme une terre de tournages. La création du « Bureau d'Accueil des Tournages » marque donc une nouvelle étape et une véritable volonté politique, inscrite au programme de la municipalité et portée par Marion Miguel Paredes, adjointe au maire déléguée aux Arts, à la Culture et au Patrimoine. « *Cette création traduit la volonté de changer de dimension et de faire de l'accueil des productions un axe à part entière de l'attractivité de la ville* », souligne l'élue.

## Attirer les tournages à Istres

Créé lors du conseil municipal du 28 mai dernier, le « Bureau d'Accueil des Tournages » a une double vocation : faciliter l'accueil des productions et contribuer à leur venue à Istres. Il constitue un point d'entrée pour les professionnels à la recherche de décors et les accompagne dans leurs démarches, quels que soient leurs projets : cinéma, séries, téléfilms, documentaires, émissions de télévision, jeux télévisés, publicités, clips ou encore shootings photos. L'objectif est clair : faire connaître Istres aux professionnels de l'image, valoriser ses décors et ses atouts et inscrire progressivement la ville dans les circuits des lieux de tournage.
Au-delà de l'accompagnement des productions qui solliciteraient la ville, cette démarche vise à développer une véritable stratégie d'attractivité pour qu'Istres devienne, demain, une destination identifiée et recherchée par les professionnels.
Cette politique s'appuie également sur l'adoption d'une Charte d'accueil des tournages audiovisuels, destinée à définir un cadre partagé pour accompagner les productions tout en veillant au respect des habitants, des espaces publics, du patrimoine et de l'environnement.
L'ambition est désormais de faire d'Istres une terre de cinéma. Elle repose à la fois sur le développement de l'activité de tournage et sur une politique culturelle visant à rapprocher le cinéma des Istréens et à inscrire durablement le 7e art dans la vie de la cité.

CITOYENNETÉ

# Le CMJ change de dimension : à vous de jouer !

**Estimant que les jeunes sont les mieux placés pour faire émerger les projets qui les concernent, la municipalité fait évoluer son dispositif de participation citoyenne.**

La Ville d'Istres donne un nouveau souffle au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour permettre à encore plus d'entre eux de s'exprimer, de proposer leurs idées et de concrétiser des projets. La grande nouveauté ? Le CMJ s'ouvre désormais aux 9-20 ans ! Parce qu'aussi à 9, 16, 18 ou 20 ans, on a des idées, des souhaits et l'envie d'agir pour sa ville.

## Deux espaces pour s'engager

- **Le CMJ « Juniors » pour les 9-14 ans**.
  Il s'articule autour de commissions basées sur des thèmes qui comptent : environnement, solidarité, sport-santé, culture et numérique. Le tout avec un accompagnement renforcé pour transformer les idées en projets concrets.
- **Le CMJ « Jeunes » pour les 15-20 ans.**
  Une instance plus libre, plus souple et sans commission fixe : ici, on débat, on échange et surtout, on porte ensemble les projets qui nous tiennent à cœur.

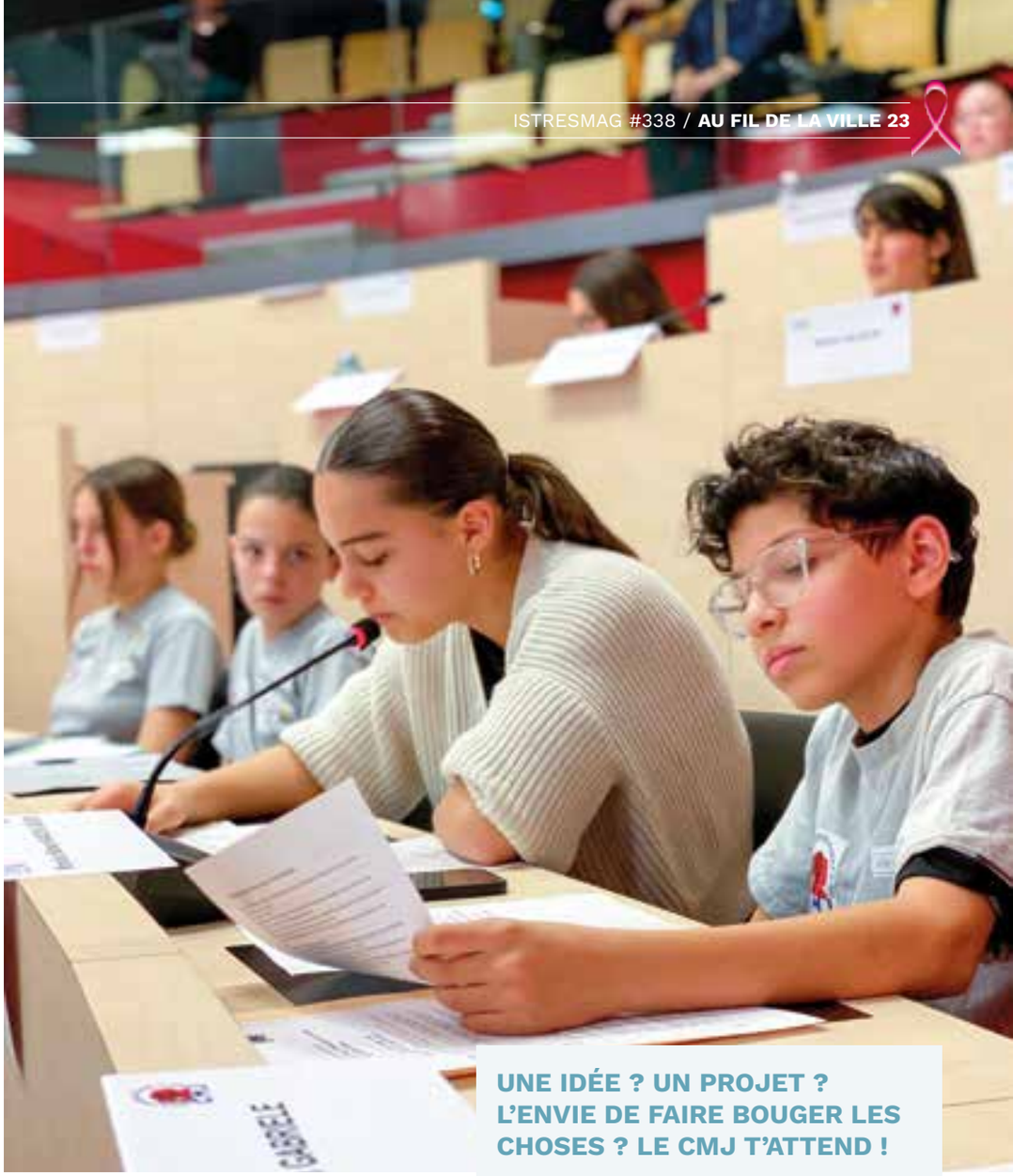

©Photo d'archive

**Les modalités d'engagement s'adaptent aussi aux rythmes de chacun :**

- réunions mensuelles le mercredi après-midi pour les « Juniors » et le vendredi soir pour les « Jeunes ».
- Les mandats évoluent également pour permettre à davantage de jeunes de tenter l'aventure.

**Et surtout, plus besoin d'être scolarisé dans un établissement précis : tous les jeunes Istréens et Entressenois peuvent candidater, jusqu'à fin octobre, directement en ligne sur le site web de la ville : www.istres.fr/cmj.**

Avec cette nouvelle organisation du CMJ, les jeunes de 9 à 20 ans disposent d'un moyen adapté pour donner du sens à leurs idées et s' impliquer concrètement dans la vie de la commune.

### UNE IDÉE ? UN PROJET ? L'ENVIE DE FAIRE BOUGER LES CHOSES ? LE CMJ T'ATTEND !

- Tu peux y défendre tes idées, monter des projets, rencontrer d'autres jeunes, échanger avec les élus et découvrir comment les décisions sont prises.
- Tes idées comptent. Alors, pourquoi pas toi ?
- Postule pour siéger au sein du CMJ « juniors » (9/14 ans) ou « jeunes » (15/20 ans)
- Candidatures ouvertes jusqu'au 30 octobre sur www.istres.fr/cmj ou en scannant le QR code ci dessous.
- Réponse donnée aux postulants le 1er décembre.

**Renseignements : Maison de la citoyenne et du citoyen, CEC, 04 13 29 56 20**

CULTURE

# Les trois coups pour Thierry Pariente

**Le nouveau directeur général de la régie Scènes & Cinés signe sa première programmation sous le signe de l'unité.**

Au théâtre, on parle souvent d'unité de temps et de lieu. Pour Scènes & Cinés, désormais, c'est l'unité de programmation qui prévaut. La régie culturelle de l'ouest étang de Berre, structure unique à l'échelle métropolitaine, a un nouveau responsable. Arrivé le 1er octobre 2025, Thierry Pariente en est le directeur général, remplaçant à la fois Jean-Paul Ori à la direction administrative et Anne Renault à la direction artistique, épaulé sur cette mission par David Chauvet.
Pour cette première saison en son nom, ce Niçois d'origine imprime son style : « *J'ai souhaité réunifier cette grande maison qui est à la fois « scène conventionnée art et territoire » et labellisée « art et essai » pour ses cinémas. C'est ce mélange qui fait cette force incroyable* ».
Sur le papier, les habitués retrouveront la dizaine de lieux habituels, répartis dans les six communes partenaires, de Grans à Port-Saint-Louis du Rhône, de Miramas à Cornillon-Confoux en passant par Fos-sur-Mer et Istres où le Théâtre de l'Olivier, en cours de reconstruction, connaîtra encore une saison nomade entre l'Espace 233, le Magic Mirrors, la Grange à Entressen (une première) et le café-musique L'Usine toujours hybride, mi-spectacles, mi-concerts.
Sur le fond, le public remarquera des nuances, incarnées par ce cerf-volant, trait d'union et symbole d'envol.
Dans ce métier qu'il pratique « *depuis une trentaine d'années* », dans des compagnies, des institutions, des ministères ou à la Région Sud et à l'inspection de la création artistique récemment, Thierry Pariente, à 62 ans, a trouvé l'inspiration d'une saison qu'il souhaite « *dans une dynamique renforcée, pour faire de la culture autre chose qu'un simple divertissement* ».
Parmi les nouveautés, « *la plupart des spectacles seront joués deux fois. C'est un défi mais on va pouvoir mettre en place des actions avec les équipes artistiques en plus des représentations. Cela permettra à davantage de spectateurs de découvrir ces spectacles mais cela a aussi une vertu environnementale* ».
Les tarifs avantageux sont élargis aux moins de 30 ans. Et de souligner : « *Je suis très heureux d'avoir fait cette première saison. J'y ai mis tout ce dont j'avais envie* ».
Vingt ans après sa création, Scènes & Cinés se réinvente en gardant le cap.



©Patrice LEIVA-Scènes & Cinés

*Thierry Pariente, directeur général de la régie culturelle Scènes & Cinés.*



©Jean de Bligneres

*Une programmation musicale variée à L'Usine avec Charlie Winston en piano solo le vendredi 30 octobre.*



*François Morel revient à Istres pour jouer Arnolphe dans « L'école des femmes » de Molière les 23 et 24 novembre à L'Usine.*

©Geoffrey Serguier




*Cette année, le « Panorama des cinémas », du 28 novembre au 6 décembre, sera consacré au Maghreb.*

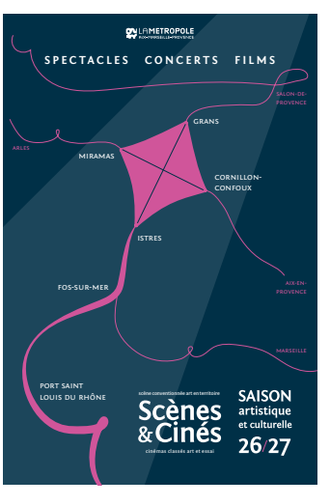


## BILLETTERIE, RENSEIGNEMENTS :

**En ligne sur le site www.scenesetcines.fr**

**Par téléphone au 04 42 56 31 88**

**Directement à « La Vitrine », 1, place de la Porte d'Arles à Istres. Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, samedi de 9h30 à 13h.**

# Au fil de la saison à Istres

- Jeudi 29 octobre à 20h30 à L'Usine : Isha et Limsa d'Aulnay, rap français.
- Vendredi 6 et samedi 7 novembre à 20h à L'Usine : « Rabbit Hole », de Julien Dubuc, théâtre et arts numériques en partenariat avec « Chroniques », biennale des arts numériques.
- Jeudi 12 novembre à 20h30 à L'Usine : Lilly Wood and The Prick, électro-pop.
- Jeudi 19 novembre à 19h, Espace 233 : « Lettres à Anne », théâtre.
- Jeudi 26 novembre à 20h30 à L'Usine : Soen, métal.
- Mardi 8 décembre à 20h à L'Usine : Paul Lay Trio, jazz.
- Vendredi 11 décembre à 18h30 à L'Usine : « Ça, c'est L'Usine », deuxième édition, visite des coulisses et animations.
- Samedi 12 décembre à 18h, auditorium de la Médiathèque Métropolitaine René Char : « Pôle Nord », conférence de Frédéric Ferrer.
- Jeudi 7 janvier 2027 à 20h au Magic Mirrors : « Nous avons fait un bon voyage, mais », conférence sur une collection de cartes postales trouvées.
- Jeudi 14 janvier à 20h à L'Usine : Akim Omiri, humour.
- Du 2 au 11 février : 29e édition des Élancées.
- Lundi 8 mars à 20h à l'Espace 233 : « 4.48 Psychose », théâtre, par Stéphane Caillard, dans le cadre de « La semaine des actrices ».
- Mardi 23 et mercredi 24 mars à 20h à L'Usine : « L'affaire de la rue de Lourcine », de Labiche, mise en scène Jean-Christophe Hembert.
- Vendredi 2 et samedi 3 avril à 20h à L'Usine : « Fugaces » de Aina Alegre, danse.
- Samedi 17 avril à 11h à L'Usine : « Vents contraires », théâtre et marionnettes.
- Mardi 11 et mercredi 12 mai à 20h à La Grange : « Jour de fête », théâtre.
- Du jeudi 3 au samedi 5 juin à 20h en extérieur, Régie municipale équestre du Deven : « Les Hurle-Vents », carte blanche au Théâtre du Centaure.




**« Ce que j'aime ? Nager. Nager longtemps. »**

# Victoire Bouchard, la vie au fil de l'eau

**À 28 ans, Victoire Bouchard vient de relever un défi hors norme : traverser à la nage les 20 kilomètres de l'étang de Berre. Une aventure sportive, humaine et solidaire qui prend une dimension particulière pour cette Istréenne d'adoption, revenue de loin après un grave accident de la route.**

*« Ce que j'aime ? Nager. Nager longtemps. »* Maître-nageur sauveteur, formatrice en secourisme et sauvetage aquatique et nageuse à Istres Sport Natation, Victoire entretient avec l'eau une relation qui remonte à l'enfance. Elle découvre la natation à 6 ans et enchaîne pendant plus de vingt ans entraînements et compétitions.
En 2020, elle trouve véritablement « son épreuve » : la nage en eau libre. Elle débute par un défi de 5 km avant d'allonger les distances : Défi de Monte-Cristo, traversée du lac d'Annecy, Verdon Swim Experience… En juin 2025, elle devient vice-championne de France du 3 km à Martigues.

## Victoire, plus qu'un prénom, une destinée !

En février 2024, sa vie bascule. Victime d'un violent accident de la route, Victoire souffre de multiples fractures et reste près de quatre mois sans pouvoir marcher. C'est dans l'eau qu'elle effectue ses premiers pas vers une nouvelle vie. « *Dans l'eau, les douleurs s'estompent, mon corps s'allège* », confie-t-elle.
Alors qu'elle est encore en rééducation, l'association martégale Surfeurs Dargent, créée par le para-surfeur Éric Dargent, lui permet de retourner dans l'eau. Sur une plage de l'étang, Victoire abandonne son fauteuil sur le sable et nage à nouveau. Un moment fort qui explique son choix de soutenir aujourd'hui cette association, à laquelle seront reversés les dons récoltés autour de son projet.

## 20 kilomètres jusqu'à Istres

Le 5 septembre, à 7h, Victoire s'est élancée de la plage du Jaï, à Marignane, pour rejoindre la Romaniquette à Istres. Vingt kilomètres et 7h30 de nage à travers l'étang de Berre pour venir à bout de ce défi.
Installée à Istres depuis six ans, elle connaît bien l'étang pour avoir travaillé comme maître-nageur sur ses plages et participé à plusieurs courses en eau libre. Sa traversée porte également un message environnemental : sensibiliser à la préservation de l'étang et mettre en valeur la qualité de ses eaux, avec l'accompagnement du GIPREB.
Pour se préparer, Victoire nage huit fois par semaine, soit environ 30 km, auxquels s'ajoutent renforcement musculaire, course à pied et biking. Une équipe complète assure sa sécurité et son accompagnement, avec notamment Mélanie Hénique, triple olympienne et Karine Brémond, ancienne internationale (J.O. D'Atlanta 1996 et Sydney 2000).
Victoire pense déjà à la suite : en septembre 2027, elle ambitionne de réaliser le tour complet de l'étang de Berre à la nage, soit 60 kilomètres. Un nouveau défi pour celle qui compare la vie à une course en eau libre : affronter les vagues, accepter d'aller parfois à contre-courant et, surtout, continuer lorsque cela devient difficile.

Retrouvez en vidéo l'interview de Victoire Bouchard.

INCLUSION

# À Istres, sport et handicap jouent collectif

**Reconnue par deux fois ville la plus sportive de France en 1988 et en 2000, Istres est volontariste et multiplie les incitations. Entre pionniers et initiatives récentes, tour d'horizon du sport inclusif.**

**Le sport a été longtemps promu sous l'angle professionnel et de la performance. Les nombreux clubs istréens ont depuis toujours des licenciés par centaines mais ce sont les résultats dans les sports collectifs qui étaient valorisés. Avec la mutation du modèle économique et la difficulté à se maintenir financièrement au haut niveau, la pratique a retrouvé sa dimension première : le maintien en forme dès le plus jeune âge. Les initiatives ont été réorientées vers le sport pour tous : sport santé sur ordonnance ou pour les seniors, sport vecteur social dans les secteurs défavorisés et sport inclusif pour les personnes en situation de handicap, psychique ou moteur.**
**Rien qu'entre 6 et 19 ans, plus de 950 Istréens relèvent de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Un vrai enjeu de société.**

**Label « Sport et handicap »**
De Istres Sports Athlétisme à l'Association Nautique Omnisports Istréenne, la plupart des clubs istréens impliqués, au même titre que l'OMS, sont labellisés «Sport et handicap» par le Conseil départemental pour avoir suivi des formations « Club inclusif ».
Afin d'inciter les autres associations sportives à développer ces pratiques, la municipalité a ajouté l'inclusion parmi les nouveaux critères objectifs d'octroi des subventions.



*Initiation en réalité virtuelle avec Istres Sports Tennis de table.*

## L'OMS, LE FACILITATEUR

L'Office Municipal des Sports d'Istres (OMS) est le représentant du mouvement sportif local, en relation notamment avec les services des sports et du handicap et l'école municipale du sport avec les Agents Insertion Handicap (AIH).
Pour son directeur, Arnaud Gebleux, « *C'est l'une de nos missions : recevoir, orienter et donner envie. A Istres, on dispose de tous les moyens pour identifier les publics cibles et les accompagner le plus tôt possible. Potentiellement, cela concerne 300 enfants* ». Il résume : « *Avant, c'était la santé au service du sport. Aujourd'hui, c'est le sport au service de la santé. Il faut que l'offre et la demande se rencontrent. Si on veut pratiquer, on doit pouvoir* ».
Gaël Triboulet est le référent du sport santé au sein de l'OMS. « *Pour le sport handicap, on s'appuie sur les clubs qui sont prêts à accueillir ce public. Le dispositif «Handi'Move», avec l'OMS comme porte d'entrée, vise à simplifier l'offre et l'accès. On travaille bien sûr par convention avec les structures médico-sociales comme la Chrysalide. L'an dernier, 18 personnes ont pu prendre une licence. On pense arriver jusqu'à 60. Mais on sait qu'il y a un plus grand vivier sportif à aller chercher chez les personnes isolées. Ce dispositif concerne vraiment tout le monde et tous les types de handicaps, avec une offre adaptée à chacun* ».

## HANDI'MOVE DAY, LE TRAIT D'UNION

Depuis trois ans, le « Handi'Move Day », piloté par l'OMS et ses partenaires, est devenu le rendez-vous incontournable qui croise les pratiques et les publics, valides ou non, avec l'accent mis sur le jeune public, plus réceptif. Huit cent personnes y sont accueillies tout au long de la journée. Toujours au Podium, l'édition 2027 aura lieu le mercredi 31 mars. Il y a aussi les ateliers menés à la Chrysalide en juin, qui mobilisent des dizaines de participants et les opérations « Mobile'Sport » dans les quartiers. « *C'est en démultipliant ce genre d'actions qu'on sera de mieux en mieux identifiés* », pointe Arnaud Gebleux.

## ISTRES PROVENCE HANDBALL, LES PROS DONNENT L'EXEMPLE

Le 9 juin dernier, le Istres Provence Handball a reçu à Paris le « Trophée de l'Initiative Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) la plus marquante » de la saison de Liqui Moly StarLigue pour son programme d'inclusion de jeunes enfants porteurs de handicap (photo). Initiée suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre 2025 par l'Agence Régionale de Santé (ARS), cette action repose sur un partenariat entre le club et l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), autour d'une classe d'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA). Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce au soutien de la Mairie d'Istres, qui met à disposition le gymnase du Podium pour l'accueil des séances et qui détache auprès du club l'ancien joueur et entraîneur adjoint Benali Beghouach pour piloter l'ensemble du programme RSE. L'objectif est double : développer les capacités motrices de ces jeunes enfants autistes par une pratique sportive adaptée et favoriser leur inclusion sociale en les associant à la vie du club professionnel.



©Istres Provence Handball

Benali Beghouach souligne l'adhésion remarquable des enfants aux séances hebdomadaires : «*Ce qui n'est jamais facile avec un public autiste, à qui l'on demande d'intégrer quelque chose de nouveau, est devenu un moment apprécié. C'est notre plus belle victoire.*»

«*Ce trophée est une fierté pour tout le club*», relève Benjamin Gonzalez, président du Istres Provence Handball. «*Il nous engage à poursuivre et à amplifier ces actions qui donnent un sens supplémentaire à ce que nous faisons* ».

## Paroles d'élus



**Cécile Tivoli :**
**« Un droit, une nécessité »**

Pour la conseillère municipale déléguée aux handicaps et aux solidarités, « *l'ouverture des clubs sportifs aux enfants et adultes en situation de handicap est un droit, une nécessité. L'integration est un chemin difficile, mais possible. Le sport est source de joie et, au-delà de la performance qui importe peu, c'est du «bien-être», du «mieux être» dont il s'agit, pour «faire comme les autres». Le sport peut être un dépassement de soi, offrir une meilleure autonomie, un stimulant physique et psychique. Dans le partage, les peurs, les doutes, les difficultés prennent une dimension humaine par l'inclusion. Osez, vivez cette expérience sportive ensemble* ».



*Jonathan, adepte du tennis fauteuil avec son coach Pascal Peretti.*

©Istres Sports Tennis

## PASCAL, LE « GRAND FRÈRE » DU TENNIS

Istres Sports Tennis est l'un des clubs pionniers sur la ville. Cela fait 28 ans ans que Pascal Peretti s'y investit auprès du public en situation de handicap : « *Eux aussi doivent pouvoir s'exprimer. Ça s'est développé petit à petit, avec la Chrysalide, l'Adret, le Maillon. Mon but premier est qu'ils viennent et passent un bon moment. Voir leur sourire me rend heureux. Le Rotary nous a offert quatre fauteuils de compétition. Actuellement, nous avons Jonathan, un licencié paraplégique, qui est très fort. Il fait aussi de la boxe. Nous aimerions en faire venir d'autres pour créer une section handi fauteuil* ». À 83 ans, Pascal espère aussi susciter des vocations et assurer sa relève. Pour Laurent Vigne, directeur du club, « *c'est une section active et vivante qui ne demande qu'à s'étoffer. Mon rêve est d'avoir un licencié certifié et motivé qui prenne en charge ces activités et de pouvoir le financer* ».

## Paroles d'élus



### Manon Benchenafi : « Important de leur faire savoir »

Pour la conseillère municipale déléguée au sport santé, « *l'ouverture de créneaux orientés handisport au sein des clubs est d'abord une ouverture à la sociabilisation. Cela peut créer du lien entre les membres et/ou accompagnants et pourquoi pas se retrouver à l'extérieur. Ces activités permettent aussi de développer le mouvement pour gagner en aisance dans la vie de tous les jours. Ce qui peut aussi améliorer le moral de la personne handicapée et de son entourage. Il est important de leur faire savoir et comprendre qu'ils ne sont pas « trop » ou « pas assez » pour se lancer* ».

Scannez ce QR code et retrouvez l'annuaire spécial "Sport et handicap" sur le site de l'OMS



*Jimmy Colas ici en démonstration lors du «Handi'Move Day».*

## LES SPORTS DE COMBAT RELÈVENT LE GANT

Jimmy Colas et son frère James ont aussi mis les gants aux personnes en situation de handicap dès la création de leur club de boxe, il y a près de 20 ans : « *La boxe demande de la concentration. C'est aussi un défouloir. On a commencé avec la Chrysalide et ça a pris pas mal d'ampleur. On a passé toutes les formations. Nous avons une soixantaine de participants, dont des TDAH. Cela me touche et me fait du bien de travailler avec eux. Ce sont des exemples. Dont Jonathan, qui est notre ambassadeur. Mon but est de les intégrer aux autres* ». Il constate : « *Souvent, les parents sont dans le déni et sont un frein. Il faut aussi les convaincre que leur enfant aussi peut faire du sport* ». Un autre combat.

Au Gym'Yaz Multiboxe Istréen, l'inclusion se fait naturellement. « *On a eu des personnes amputées, des paralysies d'un côté. On les prend en compte de la même façon que les autres boxeurs, indique Michaël Attina, le président du club. On s'adapte à chaque corps pour amener chacun à évoluer avec ses points forts et ses points faibles* ». Mais de pointer une autre difficulté : « *Nous avons des boxeurs, comme Simon, qui ont le goût de la compétition et aimeraient faire des combats. Mais on a du mal à leur trouver des adversaires* ».

## DU POTENTIEL AUSSI SUR L'EAU

Dans le sillage de la section handi-voile de l'ANOI ou les actions de Istres-Entressen Canoë Kayak, les Rameurs de l'Olivier sont entrés cette année dans le dispositif. « *Nous avons obtenu un label handi-rame pour trois ans*, précise Gérald Moretti, leur président. *Nous sommes les premiers dans la région. C'est Paul qui anime cette section* ». Ce dernier ajoute : « *Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits mais beaucoup ne le reconnaissent pas. On a démarré avec les Aigues-Belles d'Entressen, on a du monde pour encadrer et ça va s'étoffer même si c'est difficile encore de prendre les personnes en fauteuil roulant* ».




*Les Rameurs de l'Olivier s'impliquent depuis cette année.*




©Vincent GERARD

ISTRES PROVENCE VOLLEY

# l'Élite, un nouveau sommet pour tout un club

**Après trois saisons en Nationale 2, Istres Provence Volley retrouve l'Élite en 2026-2027. Une accession aussi inattendue que réjouissante, qui récompense le travail mené par les joueuses, le staff et l'ensemble d'un club résolument tourné vers la formation.**

L'opportunité s'est présentée à la faveur du désistement administratif d'un club qui devait accéder à l'échelon supérieur. Une bonne nouvelle qui a toutefois obligé Istres Provence Volley à réagir rapidement pour bâtir un effectif capable de répondre aux exigences de l'Élite. Deux joueuses internationales sont ainsi venues renforcer l'équipe : une passeuse camerounaise et une centrale algérienne. Leur expérience sera précieuse pour atteindre l'objectif fixé par l'entraîneur et la direction : assurer le maintien tout en proposant un jeu solide et ambitieux. Autre nouveauté, les rencontres à domicile se disputeront désormais le samedi après-midi, avec la volonté de fédérer un public toujours plus nombreux autour de l'équipe première.

## La formation comme socle

Derrière cette vitrine sportive, le club compte 225 licenciés et mise plus que jamais sur la formation. Une politique récompensée par le label « Club Formateur Argent » obtenu pour la saison 2024-2025 et renouvelé cette année. Avec 150 jeunes accueillis au sein de son école de volley, le club entend préserver la qualité de son encadrement. Une priorité pour son président, Olivier Follea, qui voit dans cette jeunesse l'avenir de l'association.

## Un équilibre à préserver

Cette accession s'accompagne aussi de nouveaux défis. Dans un contexte budgétaire contraint, le club doit composer avec sa dépendance aux subventions publiques et la difficulté à attirer davantage de partenaires privés. À cela s'ajoute un autre enjeu essentiel : le bénévolat. Face à des missions toujours plus nombreuses, Istres Provence Volley souhaite mobiliser de nouvelles bonnes volontés pour accompagner son développement.
L'avenir passe également par de nouveaux projets. La section « baby-volley » qui a fait le plein à la « Faites du sport », a débuté le 26 septembre. Le club aimerait également développer une section beach-volley, très attendue par les licenciés.
De l'école de volley à l'Élite, le club entend ainsi poursuivre sa progression sans perdre ce qui fait sa force : la formation, l'engagement et la convivialité.

**Plus d'infos : www.istres-volley.fr**
**Facebook : Istres Provence Volley**

SUBVENTIONS SPORTIVES

# Des règles plus claires pour les clubs




**Pour 2027, la Ville a fait évoluer avec l'Office Municipal des Sports (OMS), les critères qui définissent les modalités d'attribution des subventions aux associations sportives lors de la signature d'une convention le 11 septembre dernier.**
L'objectif est de mieux prendre en compte la réalité de chaque club et assurer une répartition plus transparente et équitable des moyens disponibles.
Les dossiers seront examinés selon des critères communs : nombre de licenciés, place des jeunes, niveau de compétition, encadrement, formation, emplois ou encore situation financière. Les actions en faveur de l'inclusion (handicap), du sport-santé et des quartiers prioritaires seront également valorisées dans cette convention.
L'OMS apportera son expertise en étudiant les demandes et en formulant des avis argumentés. La Ville conservera la décision finale, en fonction de ses priorités et du budget disponible.
« *Dans un contexte budgétaire contraint, des règles claires et objectives sont indispensables pour garantir des décisions comprises et équitables* », souligne Pascal Delon, adjoint aux Sports (photo).




« J'aimerais combattre dans ma ville, y organiser un gala. Il y a du potentiel ici. »

©DAN C PHOTO

SPORTS DE COMBAT

# Matthan Choinard, le samouraï du pieds-poings

**L'Istréen de 30 ans, champion du monde de K1 en 2024, a réalisé son rêve avec un premier combat début septembre au Japon.**

Le palmarès de Matthan Choinard dans les sports de combat est déjà éloquent. Passé par la lutte contact, il bifurque en 2018 vers le kickboxing après une blessure à l'épaule. Il a 23 ans, apprend vite et bien et décroche la ceinture mondiale de l'International Sport Kickboxing Association (ISKA) en 2024 dans la catégorie 65Kg.
Il intègre alors le circuit du « Glory », la ligue la plus réputée de la planète. Son ascension est fulgurante. « *J'ai commencé direct chez les semi-pro et je suis passé professionnel au bout de 7 mois. J'ai gagné mon premier combat par KO en 30 secondes* ».
Depuis, d'Istres à Tarascon en passant par Les Angles et Fos-sur-Mer, ses terrains de perfectionnement avec son entraîneur Francis Gimenez, épaulé aussi par les frères Colas, il peaufine cette réputation de combattant acharné, au style rugueux, visant souvent le KO face à des adversaires qui savent à quoi s'en tenir avec lui.
Un palmarès de 32 victoires en 41 combats en est le reflet : « *C'est comme ça que je prends mon plaisir. Ce sont des mois de préparation et de régime pour quelques minutes. Maintenir le poids, c'est le pire, on n'a pas le droit de se relâcher. Chaque combat est éphémère, il faut profiter de chaque instant sur le ring* ».
Radical dans l'arène, tour à tour surnommé Mishima, « *parce que je suis fan du manga Tekken* » ou « *Niglo la tronçonneuse* », tâtant même du MMA depuis qu'il est autorisé en France, il est humble dans la vie. Croyant, il précise : « *Ma mère m'a donné ce prénom, Matthan, qui veut dire « don de Dieu ». Tous les dimanches, je vais à l'église. Cela permet d'avoir une certaine conduite aussi, de ne pas dépasser certaines limites* ».
Marié, jeune papa depuis fin novembre 2025, il sourit : « *Ne pas dormir la nuit, c'est un autre combat* ».
Mais, à 30 ans, il se projette encore pour quelques années dans cette galaxie du pieds-poings : « *J'aimerais combattre dans ma ville, y organiser un gala. Il y a du potentiel ici* ».
Si le n°1 français des 66-67kg a déjà coché pas mal de cases, l'un de ses rêves était de combattre au Japon. Il vient de le réaliser le 5 septembre avec un duel en ISKA, hélas perdu en deux rounds par manque de préparation. Il encaisse : « *Je prends plusieurs mois de pause. Je ne raccroche pas. Je m'arrête pour revenir correctement* ». Mais il ajoute : « *Là-bas, on m'a surnommé le french samouraï* ». Même vaincu, son âme de guerrier a été reconnue.

# IstresMag#338

# JOUONS !

Retrouvez la solution des jeux en scannant le QR code ou sur www.istres.fr/istresmag, puis cliquez sur le mag souhaité, la solution est sur la droite juste en dessous de «télécharger le mag».

## MOTS CACHÉS

**Les mots cachés peuvent être à la diagonale, horizontale et verticale.**

ALIGOT
BOUILLABAISSE
FÊTE
MOUTONS
SPÉCIALITÉS
AUTOMNE
CALISSONS
GASTRONOMIE
NAVETTES
TRADITIONS
BERGERS
DÉGUISEMENT
HALLOWEEN
PROVENCE
TRANSHUMANCE
BONBONS
FANTÔMES
MONSTRES
SALON
VINS

G A S N M T R E S S H O N C I E A M S B
A F A R H Y T C N D E R W A I A T S E D
S L L N H O E O T E B S W L U E Y C R N
T I O E O L B P A G C W H I M E I O L C
R Y N A I N R T N U E D S S H W I O S V
O T S D O E R E A I I A T S U L Y D P O
N T N B R T E C U S N A U O E L T R E N
O W R F E W S O T E A D I N A H S S C N
M R T A O A L I O M V S O S E P E U I F
I N V L D G L E M E E H I A T R B N A A
E O L H E I S U N N T F G I T A N Y L N
E A L R M R T F E T T G E S N E B H I T
H S T I E O M I F E E N N T T I S R T O
F O T G G N A V O H S O I X E O C Y E M
A S R I U T O H I N M B M I R O P S S E
E E L T L O N S D N S H M O U T O N S S
B A U A E I S R N T S P R O V E N C E A
L C T R A N S H U M A N C E R M E S N D
I O A S C B O U I L L A B A I S S E M T
F N O S C P E D M N I F A P E G O S K P

## QUIZZ

**La transhumance est la migration périodique et saisonnière du bétail (principalement les ovins, bovins, caprins et équins) entre les pâturages de plaine en hiver et les alpages de montagne en été. Savez-vous depuis quand existe cette pratique ancestrale ?**

A : Au moins 4000 ans

B : Au moins 2500 ans

C : Au moins 3500 ans

D : Au moins 1000 ans

## JEU DES 7 DIFFÉRENCES





# L'agenda

ISTRES AU GRÉ DE VOS ENVIES

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DU CLUB TOURISME SUR

www.istres-tourisme.com

ou au 04 42 81 76 00

CAFÉ MUSIQUES L'USINE
04 42 56 02 21

MAGIC MIRRORS
06 79 07 42 77

THÉÂTRE DE L'OLIVIER
04 42 56 48 48

LA GRANGE
04 13 29 56 58 / 07 63 12 41 68

AGENDA PROPOSÉ À TITRE INDICATIF, SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS. AGENDA AU QUOTIDIEN DISPONIBLE SUR WWW.ISTRES-TOURISME.COM OU SUR L'APPLICATION ISTRES & VOUS

MÉDIATHÈQUE MÉTROPOLITAINE

## Les RDV de la médiathèque

**Sur réservation auprès des médiathèques du CEC ou d'Entressen**

- Les Rdv des tout-petits : 24 octobre, 21 novembre, 12 décembre
- Les Rdv des petits curieux : 14 octobre, 4 novembre, 2, 19 décembre
- Rdv avec l'histoire locale : 17 et 18 novembre
- Rdv de l'art : 12 décembre
- Tricothé : 16, 17, 23, 31 octobre, 7, 13, 16, 20, 21, 27 novembre, 18 décembre
- Atelier « Dans la peau d'un mangaka » : 14 octobre
- Scrapbooking : 15 octobre, 26 novembre
- Club lecture : 31 octobre, 28 novembre

OCTOBRE ROSE

## Istres se mobilise

Tout au long du mois d'octobre, Istres se mobilise pour sensibiliser au cancer du sein et rappeler l'importance du dépistage. Associations, professionnels de santé et habitants sont invités à se retrouver autour d'actions de prévention et de solidarité.

Jusqu'au 17 oct.

### Fête de la science

Saveurs savantes

MÉDIATHÈQUES ISTRES ET ENTRESSEN

Jusqu'au 25 oct.

### Lauréats des grands prix de sculpture et peinture 2025

CHAPELLE SAINT-SULPICE

Jusqu'au 31 oct.

### L'Art, cette catharsis

Exposition et atelier

MICRO-FOLIE ISTRES

Mardi 14 oct. 13h30 à 17h

### Octobre Rose au CEC

Journée d'action, de prévention et de sensibilisation au cancer, organisée par la MRS et divers partenaires.

PARKING DU CEC

Jeudi 15 oct. – 20h

### R.ONDE.S

Danse

L'USINE

Samedi 17 oct.
9h à 12h

### Pink Color

Color run, du Lions Club, au profit de l'institut Paoli-Calmettes pour lutter contre le cancer

ETANG DE L'OLIVIER

Samedi 17 oct – 20h

### Millie & DJ Missy Mi

Soirée salsa

MAGIC MIRRORS

Dimanche 18 oct.
De 9h à 15h

### Ronde des soupes des quartiers Sud

CS DES QUARTIERS SUD

Mercredi 21 oct – 15h

### Pause écran play aventure

Spectacle jeune public

MAGIC MIRRORS

Mercredi 21 octobre – 17h

### Plantes magiques, plantes de sorcières

Conférence - Atelier avec Cécile Fukari

CHÂTEAU DES BAUMES

Dimanche 23 oct.
17h à 22h

### Ronde des soupes d'Entressen

CS PIERRE MIALLET

24 et 25 oct. – 10h à 18h

### Éternellement manga

Le rdv avec la culture japonaise

HALLE POLYVALENTE

Mercredi 28 octobre – 18h

### Découverte de l'œnologie

Avec Nicolas Joviado

CHÂTEAU DES BAUMES

Du 28 oct. au 6 déc.

### Wolfram Janzer

Photographies
Exposition du comité de jumelage Istres Radolfzell

CHAPELLE SAINT-SULPICE

Samedi 31 octobre – 10h

### Le centre historique d'Istres, par le CAUE 13

Lecture de façades

OFFICE DE TOURISME

Samedi 31 oct. – 16h à 19h

### Halloween

Animations diverses

CENTRE-VILLE

Du 1er au 30 nov.

### Collection #11 Val-de-Loire

Exposition et ateliers

MICRO-FOLIE ISTRES

Dimanche 1er nov

### Commémoration du Souvenir des Anciens Combattants et Alliés morts pour la France

CIMETIÈRE DU ROUQUIER ET MONUMENT AUX MORTS D'ENTRESSEN

Dimanche 1er nov – 15h

### Thé dansant

Animé par Patrick David

MAGIC MIRRORS

Mardi 3 novembre – 18h

### L'huile d'olive

Conférence avec Amandine Milic

CHÂTEAU DES BAUMES

6 au 8 novembre

### Salon du vin et de la gastronomie

HALLE POLYVALENTE

Vendredi 6 nov. – 20h

### Rabbit hole

Théâtre

L'USINE

Du 7 nov au 30 janv.

### Malices et simulacres

Exposition Pierrick Sorin

POLARIS, CENTRE D'ART

Du 8 au 29 novembre

### 50e Fête des bergers et des traditions

Loto, conférence, journée pastorale, grand défilé de la transhumance, spectacle…

DIVERS LIEUX

Mercredi 11 nov.

### Commémoration 108e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

DÉPART D'ISTRES, PLACE SALENGRO VERS LA STÈLE DE LA PAIX ET DE LA MAIRIE ANNEXE D'ENTRESSEN VERS LE MONUMENT AUX MORTS

Vendredi 13 nov. – 20h30

### Charlotte Ferrato : One woman show

Humour et poésie

MAGIC MIRRORS

Mercredi 18 nov. – 10h

### Le Pavillon de Grignan

Visite commentée

PAVILLON DE GRIGNAN

Jeudi 19 nov. – 19h

### Lettre à Anne

Théâtre

ESPACE 233

Vendredi 20 nov. – 20h30

### Soirée 100 % rap

Avec ENIAH et un collectif de jeunes talents locaux

Co-plateau rap

MAGIC MIRRORS

Samedi 21 nov. – 20h

### Théâtre d'improvisation

Avec « La KIFFF »

MAGIC MIRRORS

21 et 22 novembre

### Le Semi d'Istres

Semi marathon. Deux courses : 21,1 km et 10 km

ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

Lundi 23 nov. – 20h

### L'école des femmes

Théâtre

L'USINE

Mercredi 25 nov.
8h à 19h30

### Bergers et vieux métiers

Conférence sur inscription auprès de l'Office de Tourisme 04 42 81 76 00

CHÂTEAU DES BAUMES

Jeudi 26 nov. 18h

### Les Amis du Vieil Istres

Conférence de Nicole Bonsignori

AUDITORIUM CHARLES AZNAVOUR - LE PODIUM

Vendredi 27 nov. – 19h

### Comme on passe un fil

Théâtre

ESPACE 233

Vendredi 4 déc. - 18h

### Lancement des illuminations de Noël

PORTAIL D'ARLES

Samedi 5 déc. – 20h

### Avec DJ El Rubio

Soirée salsa

MAGIC MIRRORS

Dimanche 6 déc. – 15h

### Thé dansant

Animé par Willy Marco

MAGIC MIRRORS

Mercredi 8 déc. – 20h

### Paul Lay trio : rapsodie in blue

Concert jazz

L'USINE

Du 9 déc. au 10 janv.

### Amat'arts 2026

Le rdv des arts visuels amateurs

CHAPELLE SAINT-SULPICE

## « Noir sur Istres » revient pour une 2e édition

Après une première édition très remarquée, le festival littéraire « Noir sur Istres » revient les 20 et 21 novembre. Organisé par l'association L'Étang des livres et la librairie L'Arbre-Monde, ce rendez-vous consacré au polar aura pour parrain Romain Slocombe.
Le festival débutera vendredi 20 novembre au soir au cinéma Le Coluche, avec la projection d'un film choisi par le parrain. Samedi 21 novembre, le public retrouvera quinze auteurs au Château des Baumes, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h : rencontres, dédicaces, ventes de livres et conférences rythmeront la journée.

*RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME : L'ARBRE-MONDE, 04 90 19 39 32.*

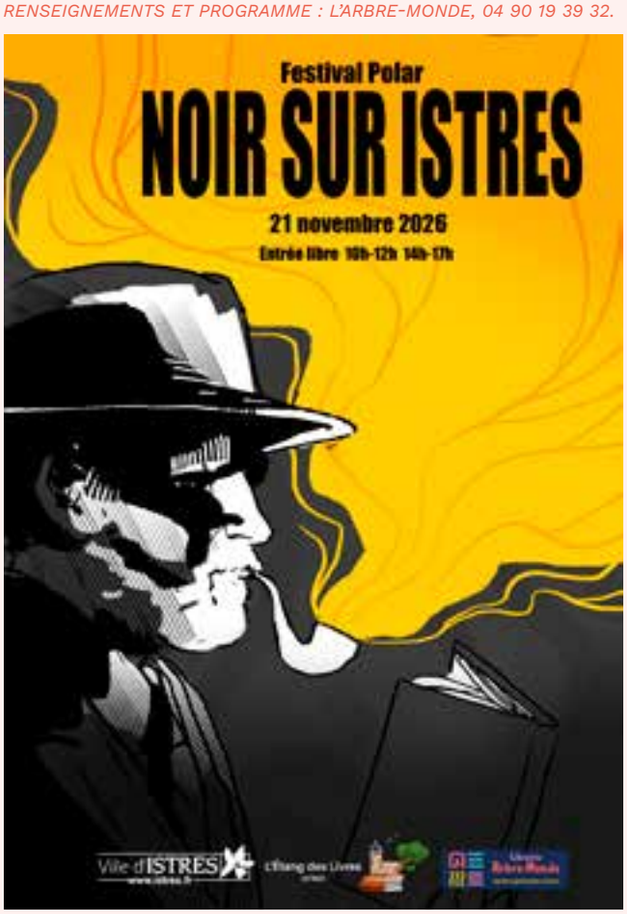

# Ce qu'il faut retenir des Conseils municipaux des 28 mai et 16 juillet 2026

En ouverture de la séance du 28 mai, le maire Robin Prétot a rendu **hommage aux trois agents de la police municipale** qui sont intervenus « *avec courage et dévouement* » lors d'un feu de logement, le 13 mai, au Prépaou. Il a ensuite mentionné un déplacement à Paris, où il a été reçu à Matignon, au cabinet du Premier ministre, ainsi qu'au cabinet de la ministre des Armées, afin d'évoquer notamment le développement du Pôle aéronautique. Poursuivant ses communications, Robin Prétot a déploré et regretté « ***la fin annoncée du projet Carbon Solar à Fos***, *victime de la concurrence internationale, une réalité qui confirme notre analyse de l'offre de logements pour accompagner les grands projets industriels : celle-ci doit se faire juste à temps, c'est-à-dire en même temps que l'on construit l'entreprise et non trop tôt, trop vite !* »

Lors du Conseil municipal du 16 juillet, le maire a tout d'abord évoqué le drame survenu le 20 juin aux Échoppes, avec **l'assassinat du jeune Milyan Paloma**. « *Ce drame a provoqué une vive émotion dans toute la commune (...) et je tiens ici à saluer la dignité et la marque de solidarité que tous les Istréens ont manifestées à l'occasion de la marche blanche organisée en hommage au jeune Milyan.* » Puis le maire a abordé le projet, qui se concrétise, de **liaison autoroutière Salon/Fos-sur-Mer**. « *Un projet qui, au-delà de donner une desserte locale gratuite pour Istres, s'avère être indispensable pour le développement de notre territoire et, plus encore, au niveau national* », a-t-il souligné.

L'ordre du jour de la séance du 28 mai comportait une cinquantaine de rapports et celui du 16 juillet, une soixantaine. Au chapitre des finances, **le Conseil a approuvé le recours à la vente aux enchères publiques de biens mobiliers communaux, la fin de la régie « Nexus », l'attribution de subventions syndicales locales, ainsi qu'une série de subventions, au titre de l'exercice 2026**, dans les domaines suivants : sport ; solidarité, cohésion sociale et santé ; culture et patrimoine ; vie de la cité, mémoire et sécurité civile ; éducation, jeunesse, formation et développement économique ; environnement, développement durable et cadre de vie. Des subventions exceptionnelles aux associations, au titre de l'exercice 2026, ont également été votées.

Au cours de ces deux conseils, divers tarifs ont été votés ou actualisés : accueil périscolaire, centre aéré ACM, restauration scolaire, séjours, voyages scolaires, bureau d'accueil des tournages, cimetières, etc.

Au chapitre de la « vie locale », **l'assemblée municipale a voté l'instauration, à compter du 1er août 2026, d'une amende administrative pour les dépôts sauvages de déchets**. Celle-ci est comprise entre 150 € et 1 500 €, selon la nature de l'infraction, conformément aux dispositions de l'article L. 541-3 du Code de l'environnement.

Par ailleurs, **le Conseil a approuvé la création d'un « Bureau municipal d'accueil des tournages »**. Véritable point d'entrée pour les professionnels souhaitant réaliser un projet à Istres, ce service aura pour vocation de faciliter et d'accompagner les demandes de tournage, quels que soient leur nature et leur format : cinéma, séries, téléfilms, documentaires, émissions et jeux télévisés, publicités, shootings photo, clips, etc. (voir article page 22).

**Trois commissions extramunicipales ont été créées le 28 mai : Mobilité et route, Plan Phénix et grands projets d'Entressen**. Pour chacune d'entre elles, un appel à candidatures a été lancé auprès des administrés afin qu'ils puissent y siéger dès le mois d'octobre.

**Lors de la séance du 28 mai, on notera également l'annulation de la promesse de vente de l'ancien hôtel de ville pour 1 €, « *préservant ainsi le patrimoine historique de la commune* », a souligné le maire**.

Comme lors de chaque conseil, au chapitre des finances, des demandes de subventions auprès du Département ont été votées : aide à la gestion de l'eau ; aide à la transition écologique ; aide aux travaux de proximité, notamment pour les infrastructures nautiques de l'Oliver et l'installation de sanitaires autonomes et écoresponsables à la Romaniquette ; installation d'une sirène communale ; pose d'alarmes anti-intrusion dans les écoles Élise et Jean Mille, Maurice Gouin et Jean Moulin.

Enfin, lors de sa séance du 16 juillet, **le Conseil municipal a validé la prise en charge financière par la commune des abonnements annuels de transport scolaire sur les réseaux de transport métropolitain et RTM**.

**Prochaines réunions du Conseil municipal* : jeudis 19 novembre et 17 décembre à 18h**

*(*) Sous réserve d'une modification du calendrier des réunions*

Suivez le Conseil municipal **en direct sur istres.fr**

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Votre voix au cœur de la démocratie locale !

Une nouvelle plateforme numérique (ConsultVox) permettra prochainement aux habitants de poser leurs questions et de participer directement à la vie de la commune. Avant chaque conseil municipal, 2 questions seront tirées au sort et recevront une réponse en direct de monsieur le Maire. Une nouvelle façon de faire entendre votre voix et de faire vivre la participation citoyenne à Istres.

### Prendre rendez-vous avec le maire

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous en ligne avec monsieur le maire depuis le site internet de la ville ou l'application mobile Istres & Vous.

# Page d'expression des conseillers municipaux

**L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, « dans les communes de 3 500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale, dans les conditions fixées par le règlement intérieur ». Ce droit d'expression sur les affaires communales doit être exercé par leurs titulaires, qu'ils soient de la majorité municipale ou de l'opposition, dans le respect des règles fixées par le code électoral et par la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse.**

L'été et ses nombreuses festivités ont laissé place à la première rentrée scolaire de notre majorité municipale.
À cette occasion, plusieurs actions ont été engagées : déploiement de la climatisation dans les salles de classe, création de bulles sensorielles pour les élèves qui en ont besoin, élaboration d'un plan pluriannuel de travaux dans les écoles et lancement d'une commission consacrée à la restauration scolaire.
La rentrée est aussi l'occasion de rappeler l'une des priorités de notre mandat : offrir à nos enfants des conditions adaptées à leur scolarité et à leur épanouissement.
La Fête du sport a permis de découvrir la diversité des activités proposées à Istres et d'échanger avec les associations sportives. Leur soutien par la Ville reposera désormais sur des critères objectifs, définis en partenariat avec l'OMS – Office Municipal des Sports.
Comme nous nous y étions engagés, l'équité et la transparence guident notre action municipale. Elles doivent permettre à chacun de comprendre les choix de la collectivité et garantir une gestion rigoureuse de l'argent public.
En ce sens, nous avons organisé une réunion publique consacrée à la présentation des résultats des audits financiers et des ressources humaines, menés par un cabinet indépendant. Avec lucidité et responsabilité, nous en tirerons les conclusions pour bâtir le budget 2027.
La transparence, la concertation : c'est nouveau et ça fait du bien !

***Jocelyn PLANELLES, président du groupe majoritaire « Istres de Toute son âme »***

---

Peut-on continuer à multiplier les annonces quand les recettes deviennent incertaines ?
Pour Istres, une baisse de près de 4,8 millions d'euros d'attributions de compensation est aujourd'hui évoquée. Cela représente environ 112 € par habitant et, à titre d'ordre de grandeur, près de 470 € par ménage fiscal imposé.
Dans ce contexte, les projets annoncés sont-ils réellement sécurisés ?
Plan Phénix, plan Coubertin, ancien Hôtel de Ville, parc de Boisgelin, climatisation des écoles : quels financements sont acquis et quelles priorités seraient revues si les recettes diminuaient ?
Nous demandons une transparence complète : coût de chaque projet, subventions attendues, reste à charge pour la Ville, recours éventuel à l'emprunt et scénarios en cas de baisse des recettes métropolitaines.
Le seul audit commandé ne peut tenir lieu de trajectoire financière. Annoncer est une chose. Financer, prioriser et rendre des comptes en est une autre.

***Patrick GRIMALDI, Magali SIREROLS, Suzel AYOT, David GIBAUD, Christelle BELLAY, Patricia SANTINI, groupe « Nous Sommes Istres »***

---

MARTINE VASSAL ET LA GAUCHE FONT PERDRE 4,7 MILLIONS D'EUROS À LA VILLE D'ISTRES ! UN CHOIX IRRESPONSABLE ! Dans un esprit de responsabilité, les élus du RN à la Métropole avaient décidé d'approuver les mesures budgétaires de Nicolas Isnard qui permettaient de limiter les baisses de dotations pour les communes. Dans ce scénario, la ville d'Istres ne perdait que 500.000 euros environ, qu'elle pouvait d'ailleurs récupérer à travers des subventions aux investissements. Hélas, il a fallu que Benoît Payan tire la couverture à lui et fasse échouer le plan Isnard avec l'aide de Martine Vassal qui s'est abstenue. Résultat : Istres perd 4,7 millions d'euros et Marseille seulement 10 millions...

***Damien BROC, groupe « L'énergie du changement »***

---

En cette période de rentrée, la priorité absolue doit être donnée aux enfants, aux familles et à la qualité du service public. Je resterai vigilante sur les choix engagés et leurs conséquences pour les Istréens. La solidarité doit guider nos décisions : il n'y a pas de progrès sans justice sociale.

***Emmanuelle TAUPIN-MAYOR « Indépendant »***

---

# État civil

JUIN, JUILLET, AOÛT 2026

**MARIAGES**

- Marine TRUNFIO & Paul LELANDAIS
- Laura PHILIPPOU & Benoît CARACI
- Alexia CALDERONE & Amara ZEROUAL
- Stéphanie REMBERT & Pascal GIRAUD
- Noémie FERNANDEZ & Nicolas D'ALESSIO
- Manuela-Francesca PETRE & Olivier LONG
- Delphine MAGNIER & Frédéric DUFFNER
- Sakina GHEZIELLE & Abderrahim ES-SABI
- Corinne KOST & Michel BAYER
- Priscillia POINT & Saïd SAÏD
- Ghizlaine BENAISSA & Redouan ARAHOU
- Emmanuelle DI MARTINO & Frederic KEUSCH
- Sandrine BECCARI & Fabrice BERTET
- Lucy GARCIA & Damien COSSIO
- Amandine SALVAT & Frédéric MAMONE
- Lisa RICCI & Samantha MIGUEL
- Chloé GRABY & Mathieu BONNAVENT
- Aurore GOUIRAN & Alexandre GOMES
- Cinthia ROULANT & Alexandre FERAUD
- Victoria MUZJ & Nicolas MALLIA
- Clémence BREMAND & Anthony CROMBEZ
- Alexia MESTRE & Ronan HENNEQUIN
- Sylvie GILLAS & Fréderic VITTENET
- Alexandra FAYON & Mathias ALPHONSINE
- Madysson GUERINI & Maxence DEBERNARDI
- Jessica MARTINEZ & Dylan BOURSIER
- Claire VAN DAMME & Erwan LEFEBVRE
- Alizee CABRE & Romain JOUBERT
- Jing ZHOU & Nicolas FRANCOIS
- Alix ARNAUDO & Cyril MOLINARI
- Amandine GIARRATANO & Jérôme VERT
- Cindy ZAMBETTI & Thomas HARDIT
- Julie BORDEL & Jonathan MEDINA
- Hélène THIERRY & Olivier BERNAUX
- Jessica CILIA & Cédric PERALES
- Cassandra SCARZELLA & Amine BOUKAÂLA
- Delphine MASSÉ & Yoan DIAZ RICO
- Clémence VENEL & Anthony LE POLLOZEC
- Marine FILLIT & Yassine DHAKAR
- Sarah MONTEVILLE & Maxime PAINI
- Anne-Marie TUO & Joël CUENCA
- Bérengère BARRA & Adrien CAMBON
- Laetitia ERNIS & Nicolas BIRAUD
- Kavida ALFRED & Brian HAMMOUCHE
- Kahina AKERMA & Stéphane PELLETIER
- Jennifer GONZALES & Laurent SCHIAVON
- Samantha LE MOAL & Morgan LACHENAL
- Rose-Ange DI ROSA & José DOMINGUEZ
- Romane BACQUET & Corentin PINGUERBE
- Laetitia GIOVANNANGELI & Laurent SANTARNECCHI
- Yasmine BEZZICHE & Karyl YOUCEF
- Sabine RUIZ & David BAUDON
- Jessie POURCIN & Romuald LEULIEUX
- Sandra SANCHEZ & Francisco SANCHEZ HERNANDEZ
- Johanna TIMOTEO & Antoine MANDARD

**PACS**

- Elsa BERHAULT & Gaëtan SANCHEZ
- Emilie TRODET & Kenny KERMOAL
- Catherine BLAS & Michaël CAPELLO
- Laura HENRION & Thomas CAMBRELENG
- Olha HORPYNCHENKO & Alain TRINCA
- Leïla DRIF & Éric SOUM
- Jessica MOLINA & Alan QUENESCOURT
- Céline CARRENO & Cyril MARGUET
- Camille VANESON & Tom RIGAUT
- Julia DE PERRETI & Mathieu PARNOT

**DÉCÈS**

- Raoul BACCOU
- Anne DE WACHTER veuve FLÉCHON
- Bernadette TULANE veuve CHARPENTIER
- Louise OBADIA épouse POMARES
- Lucien CASTE
- Gisèle TUFFERY épouse BIARD
- Gilles GRZYBOWSKI
- Jean-Michel PELADAN
- Marie-Françoise CALMEL épouse FAYOS
- Alain FANTONI
- Michel REMY
- Pierre BRUGIDOU
- Ahmed ZAIDANE
- Isabelle Marie Marguerite ANDREIS veuve VINDOLET
- Sabine VIRET
- Paule ALBERCA épouse PEYRON
- Daniel COMPAIN
- Christophe HAMMER
- Laurent RIZZUTO
- Roger DUBILLOT
- Marc DIAZ
- Jean-François PONS
- Joséfina CARRENO-MARTIN veuve GAVAZZÉNI
- Achille LACOSTE

# Centre médical public à La Pyramide

**➔ Le secrétariat sur place est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Médecine générale sur RDV au 04 42 43 27 07

➔ **Dr Linka** – Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h

➔ **Dr Sakhri** - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

➔ **Dr Gruel De Villeneuve** - Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

➔ **Dr Nesrine LAYACHI** - Le lundi, jeudi, vendredi de 9h à 17h

➔ **Dr Abdelmalek MERABET** - Sur rdv

Cardiologie sur RDV au 04 42 43 25 40

➔ **Dr Yvorra** – Le mardi de 14h à 17h

Urologie Sur RDV au 04 42 43 22 11 ou 04 42 43 27 07

➔ **Dr Di Crocco** – Le jeudi de 14h à 17h

➔ **Dr Simon BELLUCCI** - Le mercredi de 14h à 17h

Allergo-Anesthésie sur RDV au 04 42 43 27 07

➔ **Dr Odin** – Le vendredi de 9h à 12h

Orthopédie-Traumatologie
Sur RDV au 04 42 43 24 10 et 04 42 43 27 07

➔ **Dr Solari** – Un lundi par mois de 9h à 12h

Troubles respiratoires du sommeil (apnée)
Sur RDV au 04 42 43 27 07

➔ **Dr Belkaïd** - Le mardi de 9h30 à 12h

Pédiatre-allergologue sur RDV au 04 42 43 27 07

➔ **Dr Attou** – Le vendredi de 9h à 12h

# Maison Régionale de Santé NOUVEAU

Neuropédiatre sur RDV au 04 13 29 56 10 et Doctolib

➔ **Dr Roussel**

Psychomotricienne D.E sur RDV au 04 13 29 56 10 et au Pôle Femme-Mère-Enfant

➔ **Stéphanie Druinot**

# Hôtel de Ville

1, esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX
✆ **04 13 29 50 00**
> Horaires d'accueil du public :
Lundi de 8 h à 18 h (journée continue).
Du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.
> Accueil téléphonique auprès du standard :
8 h 30/12 h et 13 h 30/17 h 30

# Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou
13800 Istres
✆ **04 13 29 58 20**
> Horaires d'accueil du public :
Lundi et mercredi :
de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45
Mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

# Mairie annexe d'Entressen

Avenue de la Crau - 13118 Entressen
✆ **04 13 29 56 50**
> Horaires d'accueil du public :
Mardi et jeudi :
de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45
Lundi, mercredi et vendredi :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

# Urgences

> Urgence clinique (24h/24) **04 42 47 60 00**

> Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) **ordre-chirurgiens-dentistes-13.com**

> Pharmacie de garde ✆ **04 88 10 11 90**

> Centre anti-poison ✆ **04 91 75 25 25**

> Allô enfance maltraitée ✆ **119**

> Allô violences conjugales ✆ **39 19**

> Police municipale ✆ **04 13 29 50 45**

> Police nationale ✆ **04 88 10 11 90**

> Pompiers ✆ **18** (ou **112** depuis un portable)

> Pompes funèbres municipales 24h/24, 7j/7 : **04 13 29 50 52**

> Urgence EDF ✆ **09 726 750 13**

> Urgence GDF ✆ **0800 473 333**

> Urgence EAU (SUEZ/SEERC) ✆ **0977 401 136**

> Urgence canicule Istres ✆ **06 09 36 94 24**

ISTRES
EN PROVENCE

8›29 NOV. 2026

60e

# FÊTE DES BERGERS

## & DES TRADITIONS



**Loto des Bergers** - Gymnase Entressen - **8 nov › 15h**
**Conférence Patrick Fabre** - Médiathèque - **17 nov › 17h30**
**"La Routo"** - Médiathèque - **18 nov › 15h**
**Visite du domaine** - Massugière - **19 nov › 15h**
**Journée Pastorale** - Le Deven - **22 nov › Journée**
**Les Galo Pastre** - Église Sainte Famille - **26 nov › 20h30**
**Repas "anniversaire" des Bergers** - Salle des fêtes - **28 nov › 12h**
**Messe Provençale** - Domaine de Sulauze - **29 nov › 9h30**
**Grand défilé** - Centre ville - **29 nov › 14h15**
**Spectacle de clôture** - Salle des fêtes - **29 nov › 16h**

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**
à l'Office de Tourisme
**Renseignements 06 19 61 71 81**
**jemamajecle@wanadoo.fr**

Ville d'Istres

6-7-8 NOV. 2026

# SALON du VIN et de la GASTRONOMIE

## HALLE POLYVALENTE



VENDREDI 17H > 23H
SAMEDI 10H > 23H
DIMANCHE 10H > 18H

ENTRÉE 4€
PASS WEEK-END 6€
-12 ANS GRATUIT

SUIVEZ-NOUS
@villedistres

Renseignements et infos : Scannez ce QR code

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

L'abus d'alcool est dangereux - à consommer avec modération

# JOUONS !

SOLUTIONS

## MOTS CACHÉS

**Les mots cachés peuvent être à la diagonale, horizontale et verticale.**

ALIGOT
BOUILLABAISSE
FÊTE
MOUTONS
SPÉCIALITÉS
AUTOMNE
CALISSONS
GASTRONOMIE
NAVETTES
TRADITIONS
BERGERS
DÉGUISEMENT
HALLOWEEN
PROVENCE
TRANSHUMANCE
BONBONS
FANTÔMES
MONSTRES
SALON
VINS

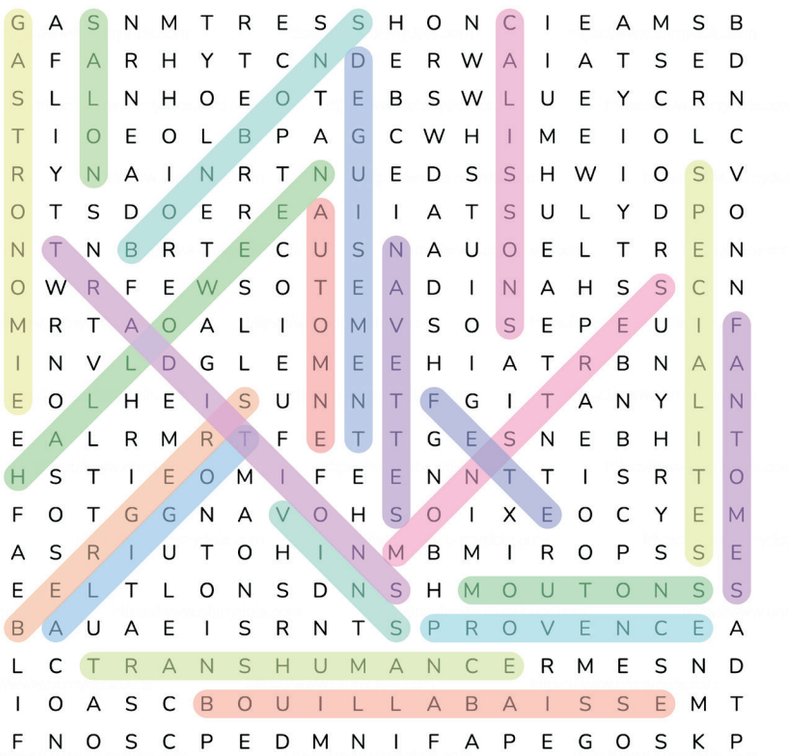

## QUIZZ

**La transhumance est la migration périodique et saisonnière du bétail (principalement les ovins, bovins, caprins et équins) entre les pâturages de plaine en hiver et les alpages de montagne en été. Savez-vous depuis quand existe cette pratique ancestrale ?**

A : Au moins 4000 ans

B : Au moins 2500 ans

C : Au moins 3500 ans

D : Au moins 1000 ans

RÉPONSE A : pratique ancestrale remontant à au moins 4 000 ans, la transhumance vise à garantir une herbe fraîche et un climat plus supportable aux animaux tout au long de l'année. La transhumance a été officiellement inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO en 2023. Au printemps (mai - juin) : les bergers et éleveurs mènent les animaux vers les hauteurs (les estives ou alpages) pour échapper à la chaleur de la plaine. À l'automne (octobre) : les troupeaux redescendent vers les plaines et les vallées pour passer l'hiver à l'abri du gel et de la neige.

## JEU DES 7 DIFFÉRENCES




